

COLLECTION LATOMUS

VOL. LVI

Marcel LEGLAY

Chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Lyon

Les Gaulois en Afrique



LATOMUS
REVUE D'ÉTUDES LATINES
61, AVENUE LAURE
BRUXELLES-BERCHEM
1962

145943

Les Gaulois en Afrique

Introduction

Au début de ce siècle, René Cagnat consacrait un mémoire à la question des relations de la Gaule et de l'Afrique romaines. Seul, à ma connaissance, en a paru sous le titre : *Gaulois en Afrique et Africains en Gaule* ⁽¹⁾ un bref résumé d'une page qui conclut à des relations essentiellement militaires dans le sens Gaule-Afrique et commerciales dans le sens Afrique-Gaule.

En souvenir d'Albert Grenier, le maître des études gauloises et gallo-romaines, qu'une féconde carrière mena lui-même à maintes reprises en terre d'Afrique, d'abord en 1906, comme professeur au lycée de Constantine, puis à partir de 1947, comme Inspecteur Général des Antiquités de l'Algérie, il a paru utile de procéder à un nouvel examen des relations gallo-africaines. Ce sera du même coup servir la cause de l'histoire « bilatérale », dont le regretté Christian Courtois soulignait récemment l'intérêt, en rappelant que « c'est lorsqu'on aura examiné les rapports particuliers de chaque province avec toutes les autres que l'on pourra mesurer quelle force d'attraction les retenait dans le système impérial et, en comparant entre eux les résultats obtenus, déterminer plus rigoureusement le processus par lequel s'en est opérée la désagrégation » ⁽²⁾. R. Cagnat avait raison d'étudier ces relations dans les deux sens. Pour n'avoir pas osé abuser de la place généreusement offerte par la Collection Latomus, on me pardonnera de me limiter à la seule direction Gaule-Afrique, quitte à ouvrir bientôt, en une autre occasion, le dossier des Africains en Gaule.

Grâce aux découvertes et aux travaux effectués sur les rives méridionales de la Méditerranée depuis un demi-siècle, il suffira d'ailleurs de se cantonner dans cette limite pour se rendre

(1) *B.A.C.*, 1906, pp. LXXXV-LXXXVI.

(2) C. COURTOIS, *Les rapports entre l'Afrique et la Gaule au début du moyen âge* dans *Les cahiers de Tunisie*, II, 1954, pp. 127-145.

compte que, contrairement à l'opinion généralement admise depuis R. Cagnat, certains produits de la Gaule franchissaient la Méditerranée et que parmi les Gaulois qui s'aventuraient en Afrique il y avait non seulement des « militaires de passage », mais aussi des éléments qui s'y fixaient, séduits sans doute par le soleil et le charme naturel d'un pays, auquel on ne résiste pas longtemps.

Les Gaulois dans l'armée d'Afrique

Présentaient-ils des qualités guerrières tellement remarquables ? Caton et Polybe l'affirment à propos des Gaulois Cisalpins ⁽¹⁾ et Strabon relève de son côté « la manie de la guerre » et « la valeur militaire » des Transalpins, « excellents soldats, meilleurs cavaliers encore que fantassins » ⁽²⁾. Ou bien la situation économique et sociale de leur pays laissait-elle entre la population disponible et la population active une telle marge que beaucoup pour vivre devaient louer leurs bras et leurs vertus guerrières à l'étranger ? Toujours est-il qu'à partir du IV^e s. av. J.-C. nous trouvons des Gaulois dans toutes les armées qui combattent en Afrique. Et d'abord, naturellement, dans les armées de Carthage. Les premiers que mentionnent les textes sont enrôlés en Sicile vers 340 ⁽³⁾. Un siècle plus tard ils figurent de nouveau dans les armées d'Asdrubal et d'Hannibal ; après avoir combattu les Romains, ils sont transportés en Afrique, où ils prennent part à la fameuse révolte des mercenaires, puis à la bataille de Zama ⁽⁴⁾. Une pointe de lance (ou de javelot), des fragments de fibules en bronze, datables de la Tène I et II et actuellement exposés dans les vitrines

(1) CATON dans *Hist. Rom. Rel.* ; POLYBE, II, 7, 5.

(2) STRABON, IV, 1, 2 ; 4, 2 : *εἰσὶ μὲν οὖν μαχηταὶ πάντες τῇ φύσει, κρείττους δ' ἰππόται ἢ πεζοί*. On peut toujours relire avec fruit le portrait moral des Gaulois tracé par A. GRENIER, *Les Gaulois*, Paris, 1945, pp. 22-26.

(3) DIODORE DE SICILE, XVI, 73, 3, éd. Th. Fischer, t. IV, p. 108, où il est question des *Κελτοί*. Voir aussi POLYBE, I, 17, 4 ; 67, 7 et II, 7, 6-7 ; DIOD., XXV, 2, 2 ; APPIEN, *Sic.*, II, 3 ; *Iber.* ; *Lib.*, 5. Sur l'enrôlement des Gaulois dans les armées de Carthage, leurs actions et leurs méfaits, voir S. GSELL, *Hist. anc. Afr. N.*, t. II, pp. 378-383.

(4) DIOD., XXIII, 21 ; POL., I, 43, 4 ; 77, 4. Voir S. GSELL, *op. l.*, p. 398.

du Musée S. Gsell, à Alger ⁽¹⁾, leur ont sans doute appartenu.

Dans le conflit qui oppose les partisans de César aux Pompéiens, nous retrouvons de nouveau des Gaulois, dans l'un comme dans l'autre camp d'ailleurs. Et il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisque ce sont des mercenaires. L'armée de C. Scribonius Curio était même, nous dit-on ⁽²⁾, essentiellement composée de Gaulois et de Germains. Le roi Juba de son côté les employait comme gardes du corps, et sans doute les appréciait-il, puisqu'après la défaite et la mort de Curion il les épargna et les envoya en Numidie ⁽³⁾. De même, après la mort de Pompée, Metellus Scipio bénéficie à la fois de l'appoint des troupes de Labienus, recrutées pour une bonne part en Gaule et en Germanie ⁽⁴⁾ et de l'armée de Juba, tandis qu'en face César dispose lui aussi de cavaliers gaulois et germains dont le nombre, à l'occasion, s'accroît des transfuges de l'ancienne armée de Curion ⁽⁵⁾.

Enfin, pendant la période 44-31, au cours de laquelle l'Afrique est ballottée entre les trois maîtres de l'heure, Octavien, Antoine et Lépide, il est vraisemblable que de nombreux Gaulois font encore partie des légions de passage. Quand, après Philippes, Lépide vient prendre possession de sa province, il est, nous dit-on, accompagné de six légions d'Antoine, qu'il accroît ensuite grâce à un recrutement local ⁽⁶⁾. Et quand, en septembre 36, après un gouvernement aussi long que mal connu ⁽⁷⁾, Lépide se trouve évincé du second triumvirat et Octavien maître de l'Afrique, il y a tout lieu de penser que celui-ci accapara du même coup les légions de son prédécesseur. Or, d'où venaient les légions d'Antoine ? Bien qu'on manque de renseigne-

(1) M. PIROUTET, *Objets d'aspect gaulois et gallo-romains provenant d'Algérie* dans *R.A.*, 1924, 2, pp. 346-348.

(2) *Bell. Afr.*, XL, 5 (cf. LII, 6) ; DION CASS., XLIII, 30, 3.

(3) CÉSAR, *Bell. Civ.*, 39-40 ; *Bell. Afr.*, XL, 5 ; DION, XLIII, 30, 3 ; *Bell. Civ.*, 44, 2.

(4) *Bell. Afr.*, XIX, 4 et 6 ; XXIX, 2 ; XL, 3 et 5.

(5) *Bell. Afr.*, VI, 3 ; XXIX, 2 ; XXXIV, 4 ; LII, 6. C'est sans doute au bouclier d'un gaulois de l'armée de Scipion ou de César qu'appartient un *umbo* de bronze trouvé à Gouraya, actuellement au Musée Gsell d'Alger et datable de la fin de la Tène II : M. PIROUTET, *l. l.*

(6) APPIEN, *Bell. Civ.*, V, 53.

(7) La première trace épigraphique vient d'être signalée à Tabarka (*Thabraca*) : J. GUEY et A. PERNETTE, *Lépide à Thabraca* dans *Karthago*, IX, 1959, pp. 81-88.

ments précis sur ce sujet, on peut imaginer que la Gaule, deux fois échue à Marc Antoine, en 43 d'abord, puis lors du second partage de 42, fournit à ses armées d'importants contingents. Peut-être même est-ce une des raisons susceptibles d'expliquer la présence de nombreux Gaulois dans la légion créée par Auguste pour tenir l'Afrique, la célèbre *legio IIIa Augusta*.

LES GAULOIS DANS LA LEGIO III AUGUSTA

Grâce aux découvertes épigraphiques effectuées depuis le début du siècle, il est maintenant possible de modifier sur certains points et de nuancer sur d'autres les conclusions présentées par R. Cagnat ⁽¹⁾ sur l'histoire de la *legio IIIa Augusta* et en particulier sur le recrutement de cette légion. Les textes littéraires ne nous apprennent rien sur cette question ; mais deux séries de documents épigraphiques nous renseignent : les épitaphes qui portent mention de l'origine du défunt et d'autre part les listes militaires. A consulter les unes et les autres on s'aperçoit, comme l'avait bien vu R. Cagnat, que le recrutement des légionnaires a subi en Afrique, comme ailleurs, une profonde modification au début du I^{er} siècle ⁽²⁾.

Pour le I^{er} siècle, nous ne disposons que des épitaphes gravées par des parents ou des amis à la mémoire de soldats morts pendant leur service. R. Cagnat en avait recueilli onze. Nous en connaissons maintenant vingt-deux. C'est peu, par rapport aux milliers de légionnaires qui ont servi alors en territoire africain. Du moins permettent-elles de se faire quelque idée sur le pays d'origine des défunts.

Voici la liste de ceux dont on connaît avec certitude la patrie :

(1) *L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs*, 2^e éd., Paris, 1913. Sur les problèmes du recrutement légionnaire, voir d'une manière générale G. FORNI, *Il reclutamento delle legioni da Augusto a Diocleziano*, Rome, 1953.

(2) *Ibid.*, p. 292 ss.

NOMS	ORIGINE	LIEU DE DÉCOUVERTE	RÉFÉRENCES
L. Calpurnius	<i>Aquae Statiellae</i> (Italie)	<i>Thala</i>	<i>C.I.L.</i> , VIII, 23294
Cn. Terentius Rufus	<i>Iguvium</i> (Italie)	<i>Thuburnica</i>	<i>C.I.L.</i> , 23296
L. Marcus	<i>Ostra</i> (Italie)	<i>Thabraca</i>	<i>C.I.L.</i> , 23295
M. Lusius	<i>Tergeste</i> (Italie)	<i>Thabraca</i>	<i>C.I.L.</i> , 17334
T. Trebius	<i>Pisaurum</i> (Italie)	Près de <i>Thuburnica</i>	<i>C.I.L.</i> , 25741
C. Iulius ⁽¹⁾	<i>Cirta</i> ? ou <i>Carthago</i> ? (Afrique)	<i>Carthago</i>	<i>I.L.T.</i> , 1078
C. Fadius	»	»	»
L. Tadius	<i>Carthago</i> (Afrique)	<i>Ammaedara</i>	<i>I.L.T.</i> , 468
Q. Geminius ⁽²⁾	<i>Thunusida</i> (Afrique)	»	<i>I.L.T.</i> , 466
M. Iunius Maritumu[s]	<i>Lugdunum</i> (Gaule)	»	<i>C.I.L.</i> , 23253
C. Iulius Masuctus	»	»	<i>I.L.A.</i> , 151
M. Sempronius	»	»	<i>I.L.T.</i> , 467
... Gallicus	»	»	<i>I.L.T.</i> , 465
. I]uli[us .	<i>Burdigala</i> (Gaule)	»	<i>I.L.A.</i> , 152
D. Seius Iuvenis	»	Ksar-Gourai (près de <i>Theveste</i>)	<i>C.I.L.</i> , 2103 = <i>I.L.Alg.</i> , I, 3535
M. Iulius Maternus	<i>Augustonemetum</i> plutôt que <i>Augustodunum</i> (Gaule)	<i>Theveste</i>	<i>C.I.L.</i> , 16549 = <i>I.L.Alg.</i> , I, 3117
C. Iulius Lugudunolus	<i>Augustodunum</i> (Gaule)	»	<i>C.I.L.</i> , 27850 = <i>I.L.Alg.</i> , I, 3116
P. Messius Melissus	»	»	<i>C.I.L.</i> , 16550 = <i>I.L.Alg.</i> , I, 3120
Q. Iulius Dioratus ⁽³⁾	<i>Autricum</i> (Gaule)	»	<i>C.I.L.</i> , 1876 = <i>I.L.Alg.</i> , I, 3115
Q. Lutatius Viator ⁽⁴⁾	»	»	<i>C.I.L.</i> , 27852 = <i>I.L.Alg.</i> , I, 3118
...]sius[. ...]alis	<i>Andematunnum</i> (Gaule)	»	<i>C.I.L.</i> , 16554 = <i>I.L.Alg.</i> , I, 3125
L. Vectimarius Gratus	<i>Reii Apollinares</i>	Région de <i>Sullecthum</i>	<i>I.L.A.</i> , 51

(1) *C(aius) Iulius*, *C(aii) f(ilius)*, | *Quir(ina tribu)*, *miles* | *leg(ionis) III Aug(ustae)*.
| *domo Chirt*, | *militavit an[nis] III*, *vixit* | *p[ro]p[ri]us*, *h(ic) s(itus) e(st)*, | *curavit C(aius)* |
Fadius municeps. — *Chirt* peut désigner *Chirt(a)* pour *Cirt(a)* : voir DESSAU, 6783,
On peut songer aussi à *Chart(agine)*.

(2) *Q(uintus) Geminius*, *Q(uinti) f(ilius)*, | *Polia(tribu)*, *Thunusid(a)*, *eques*, (*cen-*
turia) Catonis, | *vixit annis XXXVI*, | *militavit annis IIX*, | *h(ic) s(itus) e(st)*.

(3) *Q(uintus) Iulius*, *Q(uinti) f(ilius)*, | *Quir(ina tribu)*, *Dioratus*, | *Aut(rico)*, *mi-*
l(es) leg(ionis) III Aug(ustae), (*centuria) L(ucii) Iuli(i)*, | *vix(it) annis XXX*, | *mi-*
litavit an(nis) V, | *h(ic) s(itus) e(st)*. | *T(itus) Flavius Mar tial[is]*, (*centuria) Nasidi*, |
h(er(es)) m(onumentum) p(osuit).

(4) *Q(uintus) Lutatius*, *Q(uinti) f(ilius)*, | *Quir(ina tribu)*, *Viator*, *Aut(rico)*, | *mi-*
l(es) leg(ionis) III Aug(ustae), | (*centuria) Plaetori*, *vix(it)* | *an(nis) XXV*, *mil(itavit)*
an(nis) III. | *T(itus) Flavius*, (*centuria) Nasidi* | *et Caius Iul(ius)*, (*centuria) Bruttieni* |
her(edes) m(onumentum) p(osuerunt).

De cette liste découlent plusieurs enseignements. D'abord sur les déplacements de la 3^e légion Auguste : sur vingt-deux textes, sept proviennent d'*Ammaedara* et sept autres de *Theveste*. On n'insistera pas ici sur cette question. De Pachtère et Gsell ont en effet montré, il y a déjà près d'un demi-siècle ⁽¹⁾, que le premier camp de la légion avait été établi à *Ammaedara* (Haïdra) dans les dernières années du règne d'Auguste ou les premières du règne de Tibère, d'abord sous la forme de *castra hiberna*, c'est-à-dire d'une manière temporaire, puis d'une manière permanente vers 30 ap. J.-C., à la suite de la révolte de Tacfarinas. Après quoi, sous Vespasien, probablement vers 75, le camp légionnaire fut transféré à *Theveste* (Tébessa), d'où quelques décades plus tard il devait gagner sa résidence définitive, Lambèse, non sans une halte — probable, mais non sûre — à Timgad ⁽²⁾. Nous savons même maintenant, grâce à la découverte récente d'une nouvelle inscription, publiée en 1953 par L. Leschi ⁽³⁾, que dès 81, un détachement légionnaire au moins s'était installé à Lambèse, où il avait aménagé un premier camp, puis quelques années après un second et enfin en 129 le grand camp qui devait servir de quartier général et de point d'attache permanent jusqu'à la dissolution de la légion en 238.

Mais surtout la liste dressée ci-dessus nous renseigne sur la provenance du recrutement légionnaire. Au 1^{er} siècle, les recrues provenaient, on le voit, uniquement des provinces occidentales et singulièrement de trois d'entre elles : l'Italie, l'Afrique et la Gaule. Cinq de nos légionnaires sont originaires d'Italie

(1) DE PACTÈRE, *Les camps de la III^e légion en Afrique* dans *C.R.A.I.*, 1916, pp. 273-284 ; S. GSELL, *Hist. anc. Afr.*, t. VIII, p. 228. Voir aussi J. TOUTAIN, *Les nouveaux milliaires de la route de Capsa à Tacape* dans *Mém. Soc. nat. ant. Fr.*, LXIV, p. 153 ss.

(2) Hypothèse de Ch. SAUMAGNE, *Note sur la cadastration de la « Colonia Traiana Thamugadi »* dans *Rev. tun.*, 1^{er} trim. 1931, p. 97 ; 1^{er} et 2^e trim. 1933, p. 35 ss.

(3) L. LESCHI, *Inscriptions latines de Lambèse et de Zana (Diana Veteranorum)*, I, *Un nouveau camp de Titus à Lambèse (81 apr. J.-C.)* dans *Libyca*, I, 1953, pp. 189-197. Sur les autres camps de Lambèse : R. CAGNAT, *Les deux camps de la III^e légion Augusta à Lambèse* dans *Mém. Acad. Inscr.*, XXXVIII, 1908, p. 219 ss. ; *L'armée rom. d'Afr.*, pp. 434 et 441 ; L. LESCHI, *Le camp de la III^e légion Auguste à Lambèse (Algérie)* : communication faite au VI^e Congrès international d'archéologie de Berlin en 1939, dont un bref résumé a paru dans les *Berichte des VI^{en} Intern. Congr. Archäol.*, Berlin, 1940, pp. 565-568 et le texte intégral dans *Études d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaines*, Paris, 1957, pp. 189-200.

péninsulaire ; leurs épitaphes ont toutes, notons-le, été trouvées à *Thuburnica*, *Thabraca* et *Thala*. Elles semblent donc dater d'une époque antérieure à l'installation de la légion à *Ammaedara*. Cette observation, qui n'a pas échappé à la perspicacité de Sir Ronald Syme ⁽¹⁾ l'a récemment conduit à y voir une confirmation de ce qu'on savait déjà sur le tarissement rapide, au Haut-Empire, de la source italienne de recrutement légionnaire ⁽²⁾.

On est plus surpris de rencontrer quatre africains ⁽³⁾ ou du moins quatre hommes nés en Afrique, originaires de Carthage (deux peut-être de *Cirta*) et de *Thunusida*. R. Cagnat n'en connaissait aucun et de ce silence concluait qu'au 1^{er} s. la légion se recrutait entièrement hors d'Afrique, n'admettant auprès d'elle les indigènes que dans des corps comparables aux goums modernes. On remarquera qu'aucun ne porte de *cognomen*, suivant un usage en vigueur jusqu'au règne de Claude ; d'autre part que Q. Geminius, né à *Thunusida*, une petite bourgade de la vallée du *Bagradas*, a été inscrit dans la tribu *PolLIA*,

(1) R. SYME, *Note sur la III^e légion Auguste* dans *R.E.A.*, 1936, p. 184 ss.

(2) On n'a pas tenu compte de trois inscriptions, acceptées par E. RITTERLING, art. *legio* dans *P.W.*, *R.E.*, XII, col. 1504 : *C.I.L.*, XIV, 3472, inscription de *Tibur* en Italie qui, par référence à TACITE, *Ann.*, III, 21, atteste un soldat italien ; — *C.I.L.*, VIII, 23257, inscription fragmentaire d'*Ammaedara*, où Ritterling reconnaît, on ne voit pas comment, le nom de *Pisae* comme domicile ; — *C.I.L.*, VIII, 23254, inscription fragmentaire qui ne donne que le nom de la tribu *Falerna*. On n'a pas tenu compte non plus de *C.I.L.*, VIII, 23297, inscription de *Thala*, qui donne le nom de la tribu *Velina*.

(3) Auxquels il faut peut-être joindre : a) un vétéran de la 3^e légion, né à Utique, installé et mort à *Ammaedara* (*C.I.L.*, 23256), mais rien ne permet de l'attribuer au 1^{er} s. ; — b) un légionnaire, originaire d'Utique également, mort en service et inhumé à *Saia Maior* en Tunisie (*I.L.T.*, 1241), que rien non plus ne permet d'attribuer au 1^{er} s. — On y joindra avec plus de vraisemblance : 1) *L. Flaminus D. f. Arn. mil. leg. III Aug... dilecto lectus a M. Silano* (*C.I.L.*, 14603 = Dessau, 2305), c'est-à-dire en 36-39 ; 2) le soldat L. Apronius (*C.I.L.*, 12417), qui a sans doute reçu son nom, au moment de son incorporation, de L. Apronius, proconsul d'Afrique en 18-21.

Avant de se généraliser au II^e s., le recrutement régional de la 3^e légion fut donc pratiqué dès le début du 1^{er} s. Il paraît avoir été courant sous les Flaviens : cf. l'inscription trouvée à San Liberato en Italie (VAGLIERI dans *Not. scavi*, 1895, pp. 342-345 ; HÉRON DE VILLEFOSSE dans *Bull. Soc. ant. Fr.*, 1895, pp. 325-327) ; de Pubilius Memorialis qui, avant d'être gouverneur de Corse-Sardaigne sous Vespasien, fut [*praef*(ectus) gentis Numidarum, dilectat(or) [*tir*]onum ex Numidia lecto[r(um) leg(ionum)] Augustae in Africa, item[...a]e, item Ferrat[ae].

celle qui accueillait les fils de soldats. Peut-être faut-il voir là un des premiers exemples d'une pratique appelée à se généraliser aux deux siècles suivants : l'incorporation des fils de militaires nés autour du camp. En tout cas le recrutement régional se pratiquait dès le début du 1^{er} siècle.

Mais ce qui frappe le plus, c'est l'abondance des Gaulois parmi les légionnaires enterrés à *Ammaedara* et à *Theveste* et dont on connaît la patrie (1). Un seul vient de Narbonnaise, de la *colonia Iulia Augusta Apollinaris Reiorum* (Riez). En revanche sept viennent de Lyonnaise — trois sont nés à *Lugdunum* (Lyon), deux à *Augustodunum* (Autun) et deux à *Autricum* (Chartres) —. Trois sont originaires d'Aquitaine — deux de *Burdigala* (Bordeaux) et un d'*Augustonemetum* (Clermont-Ferrand) —. Un seul vient de Belgique, d'*Andematunnum* (Langres). Pour le dernier aucune origine précise n'est indiquée ; il est simplement appelé *Gallicus*. Sans vouloir tirer de statistiques portant sur si peu de cas des conclusions trop générales ou définitives, on peut cependant dire que les Gaules paraissent avoir fourni un grand nombre d'hommes à la légion africaine et cela de Tibère jusqu'aux Flaviens. Les Gaules, et singulièrement la Gaule Chevelue, ont remplacé en Afrique l'Italie défaillante. Ceci est admis et vaut d'ailleurs pour les provinces occidentales autres que l'Afrique. Mais de quand date cette relève ? M. Syme a proposé dans un intéressant mémoire (2) de reconnaître dans ces Gaulois des recrues levées en 69 par Vitellius lorsqu'il marcha sur Rome et qui auraient ensuite été reversées dans la 3^e légion. On sait qu'effectivement Vitellius trouva des appuis parmi les légats des provinces gauloises (3) ; un contingent important a pu lui être fourni par diverses régions de Gaule. L'hypothèse est séduisante et mérite l'attention. Elle soulève toutefois contre elle une grave objection. Elle oblige à attribuer toutes les épitaphes de légionnaires gaulois trouvées à *Ammaedara* à la courte période comprise entre 69 et 75, date du trans-

(1) Pour les mêmes raisons que *supra*, n. 2, p. 11, on n'a pas tenu compte de deux soldats dont les *cognomina* (*Manduceus* et *Eppillus*) sont certainement celtiques (*I.L. Alg.*, I, 3110 de *Theveste* et *C.I.L.*, VIII, 792 d'Henchir-Brigita) ; mais ces deux inscriptions ne mentionnent pas leur patrie.

(2) *Supra*, n. 1, p. 11.

(3) TACITE, *Hist.*, II, 57.

fert de la légion à *Theveste*, alors que parmi ces Gaulois figure un lyonnais, M. Sempronius, que ses *duo nomina* devraient normalement renvoyer à une période antérieure au règne de Claude.

A cette hypothèse j'en ajouterais volontiers, pour ma part, une autre qui présente, à vrai dire, comme seul avantage d'éliminer l'objection dressée contre la première. On sait le grand intérêt porté à la Gaule par Tibère. Albert Grenier l'a très justement souligné ⁽¹⁾, et dernièrement M. J. J. Hatt rappelait que « Tibère est de tous les empereurs celui auquel les Gaulois ont consacré le plus de monuments et d'inscriptions » ⁽²⁾. Il n'empêche que sous son règne la Gaule connut une crise financière et économique assez grave pour amener certaines cités à se révolter contre l'empereur ⁽³⁾. Ne faudrait-il pas mettre cet afflux de Gaulois dans la 3^e légion Auguste, provoqué ou pour le moins encouragé par le gouvernement impérial, en rapport avec la crise gauloise d'une part et d'autre part avec les besoins en hommes d'une armée africaine qui, aux prises pendant sept ans, entre 17 et 24, avec la dure révolte de Tacfarinas, réclamait des soldats de qualité ⁽⁴⁾ ?

Si des Gaulois furent alors incorporés dans la 3^e légion, d'autres le furent encore plus tard, sous les Flaviens ; ce fut certainement le cas des deux chartrains, Q. Iulius Dioratus et Q. Lutatius Viator qui moururent après avoir servi seulement cinq ans pour l'un, trois ans pour l'autre, et reçurent de leur héritier T. Flavius Martialis ⁽⁵⁾ l'honneur d'une épitaphe. Le rapprochement de ce nom « flavien » avec la courte durée de service des testateurs, et avec le lieu d'inhumation, *Theveste*,

(1) *Tibère et la Gaule* dans *R.E.L.*, 1936, pp. 373-388.

(2) *Histoire de la Gaule romaine*, Paris, 1959, p. 120 et ss.

(3) A. GRENIER, *l. l.*, p. 373 et J. J. HATT, *op. l.*, pp. 123-124.

(4) Depuis 7 après J.-C. l'Afrique qui, semble-t-il, avait eu au moins temporairement deux légions (dont la *legio XII Fulminata*) d'après une inscription de *Thugga* (DESSAU, 8966), ne disposait plus que d'une seule légion, la 3^e Auguste : cf. R. SYME, *Some notes on the legions under Augustus* dans *J.R.S.*, XXIII, 1933, p. 24 ss. et 31 ss. Sur la révolte de Tacfarinas, voir en dernier lieu R. SYME, *Tacfarinas, the Musulami and Thubursicu* dans *Studies in Roman economic and social history in honor of A. C. Johnson*, Princeton, 1951, pp. 113-130.

(5) *Supra*, nn. 3 et 4, p. 9. Comme l'a déjà noté H. DESSAU, il est vraisemblable que le *T. Flavius (centuria) Nasidi*, héritier de Q. Lutatius Viator, est le même personnage que le *T. Flavius Martial[is] (centuria) Nasidi*, héritier de Q. Iulius Dioratus.

où la légion ne séjournait que depuis 75, donne corps à l'hypothèse de Sir Ronald Syme. Les deux tentatives d'explication ne s'excluent pas, mais se complètent.

En tout cas le recrutement gaulois de la 3^e légion ne se poursuit pas au delà des Flaviens. Les listes militaires des II^e et III^e siècles montrent qu'avec les Africains ce sont désormais des Syriens, des Daces et des Mésiens qui remplacent les Gaulois ⁽¹⁾, pour peu de temps d'ailleurs. A partir de Marc Aurèle, le recrutement est purement régional.

LES GAULOIS DANS LES DÉTACHEMENTS LÉGIONNAIRES ET LES TROUPES AUXILIAIRES DE PASSAGE EN AFRIQUE

Mais en dehors de la 3^e légion Auguste, stationnée en permanence en Afrique, vinrent dans le pays des détachements d'autres légions ou des troupes auxiliaires qui comportaient des Gaulois. Tous n'ont pas laissé traces de leur passage. Quelques-uns seulement sont connus :

On signalera d'abord ceux qui figurent dans la force de police installée à Carthage : un Arlésien dans la 13^e cohorte urbaine envoyée par Vespasien ⁽²⁾ et un Viennois dans la 1^{re} cohorte urbaine, qui au II^e s. vint de Lyon relayer la 13^e cohorte dans la capitale africaine ⁽³⁾.

En Numidie n'en apparaît aucun. La mention — unique — d'un cavalier de l'*ala Gal[lo]rum* à Madaure ⁽⁴⁾ ne suffit pas pour affirmer la présence de ce corps parmi les auxiliaires de la 3^e légion.

En Maurétanie Césarienne on ne relève dans les troupes d'occupation de la province qu'un seul Gaulois, un Berrichon,

(1) On relève seulement dans ces listes un lyonnais, C. Sempronius Maternus (C.I.L., 18084, 67).

(2) C.I.L., 24684 : *Arelat[us] (domo)*. Voir R. CAGNAT, *Arm. rom.*, p. 213.

(3) C.I.L., 1024 : vétéran de la 1^{re} coh. urb. Voir *Appendice*.

(4) *I. L. Alg.*, I, 2197. Étant donné le grand nombre de *Galli* à Madaure (*infra*), on ne peut dire s'il s'explique par le passage de l'*ala Gallorum* ou si ce cavalier de l'*ala Gallorum* était un vétéran venu s'installer à Madaure avec des compatriotes. Madaure était en Afrique proconsulaire, mais à proximité de la frontière de la Numidie.

cavalier de l'*ala IIa Thracum*, venu mourir à Cherchel ⁽¹⁾ ; son épitaphe a été avec raison datée du milieu du 1^{er} s. ap. J.-C. ⁽²⁾. Toutefois un diplôme militaire de Cherchel ⁽³⁾ nous apprend qu'une cohorte gauloise, la *cohors IIa Gallorum* faisait partie de la garnison du pays en 107.

Enfin, la Maurétanie Tingitane. C'est dans cette province, où prédominent plutôt les influence ibériques ⁽⁴⁾, que l'on rencontre le plus de Gaulois dans les troupes d'occupation et de renforts. Il est vrai que des découvertes successives de diplômes militaires ont depuis 1934 enrichi d'une manière très privilégiée nos connaissances, jusque là réduites, sur l'histoire militaire de cette province. En dehors d'un Toulousain, engagé dans la *legio Xa Gemina* ⁽⁵⁾, légion stationnée depuis Auguste jusqu'en 70 en Espagne, d'où un corps expéditionnaire fut envoyé en Tingitane lors des troubles qui suivirent la mort de Ptolémée et l'annexion du pays en 40 ap. J.-C. et au cours desquels sans doute il trouva la mort, plusieurs corps sont maintenant connus, dont les noms indiquent qu'ils étaient au moins à l'origine composés de Gaulois. C'est ainsi que parmi les troupes d'occupation énumérées dans un diplôme que délivra le 13 janvier 88 l'empereur Domitien, deux des cinq ailes de cavalerie s'appelaient l'*ala Ia Augusta (Gallorum)* et l'*ala Flavia Gallorum Tauriana* ⁽⁶⁾. Cette dernière, qui tenait garnison à Lyon ⁽⁷⁾, avait fait partie de l'armée que Vitellius emmena en 69 à la conquête de Rome

(1) C.I.L., 21024 : *Ti. Claudius Congonetianus, natione Biturix*. — Peut-être faut-il ajouter, dans la *legio X Gemina*, un Lingon, si l'on accepte la restitution proposée par M. J. CARCOPINO pour l'inscription C.I.L., 21669 d'*Albulae* (Aïn-Temouchent) : *M. Iunius Capito Lin(go) do(mo)* (M.E.F.R., 1940, p. 361, n. 3). Voir *Appendice*.

(2) R. CAGNAT, *op. l.*, p. 240, n. 10.

(3) C.I.L., 20978.

(4) Sur ce sujet, voir plusieurs communications du I^o Congreso arqueológico del Marruecos español, Tetuán, 1953 ; parmi celles-ci, R. THOUVENOT, *Les relations entre le Maroc et l'Espagne pendant l'Antiquité* dans *Actas del I^o Congr...*, pp. 381-386.

(5) Ce *M. Valerius M. [f.] Vol. Tol. Rufinus mil. leg. X Gem. (Hesperis, 1933, p. 20, n^o 6 ; C.R.A.I., 1934, p. 18, n^o 1)* devait être originaire de Toulouse (*Tolosa*) plutôt que de Tolède (*Toletum*), à cause de l'indication de la tribu *Voltinia*.

(6) R. THOUVENOT, *Diplôme militaire délivré par l'empereur Domitien (Valentia Banasa, Maroc)* dans *C.R.A.I.*, 1952, pp. 192-198.

(7) TACITE, *Hist.*, I, 59 et 64.

et de l'Empire ; après son échec, elle passa en Numidie ⁽¹⁾, puis de là en Tingitane, où elle resta jusqu'à la fin de l'Empire. Des diplômes datés de 122 ⁽²⁾, de 128-133 ⁽³⁾ et de 157 ⁽⁴⁾ la mentionnent également. Qu'elle ait été réellement formée de Gaulois, au moins au moment de son arrivée en Afrique, cela n'est pas douteux. L'épithaphe d'un de ses cavaliers, l'hédueu Cosuobnus Priscus, trouvée à Anoccur, à 55 kms au Sud de Fès ⁽⁵⁾ le prouve. Ce point, qui permet de surveiller les vallées au débouché du Moyen-Atlas, lui servait peut-être de garnison.

Quant à l'*ala Ia Augusta Gallorum*, après un séjour en Pannonie, où elle se trouve encore en 122 ⁽⁶⁾, en 157 elle figure de nouveau en Tingitane ⁽⁷⁾, où elle tient peut-être garnison à Volubilis et à Tocolosida.

Outre ces deux régiments de cavalerie, on compte dans la province plusieurs cohortes d'infanterie, gauloises elles aussi d'origine : notamment la *Iva Gallorum Civium Romanorum*, stationnée dans la plaine, près de Petitjean ⁽⁸⁾ dès le début du II^e siècle au moins, et la *IIia Gallorum* amenée plus tard de Bétique ⁽⁹⁾.

À côté des Espagnols, les Gaulois occupaient donc une place importante dans l'armée de Maurétanie Tingitane ; sans doute y constituaient-ils, comme l'a justement suggéré M. R. Thouvenot ⁽¹⁰⁾, « la troupe de ligne tenue en réserve pour les chocs

(1) Un de ses préfets prit sa retraite à Timgad : *C.I.L.*, 2394.

(2) R. THOUVENOT dans *C.R.A.I.*, 1942, p. 171 = *A. ép.*, 1942-43, n° 84 = *P.S.A.M.*, 9, 1951, p. 13. Voir aussi deux autres diplômes datés de la même année : *C.R.A.I.*, 1934, p. 11 = *A. ép.*, 1934, n° 98 = *P.S.A.M.*, 1951, p. 21 et *C.R.A.I.*, 1942, p. 141 = *A. ép.*, 1942-43, n° 83a = *P.S.A.M.*, 1951, p. 22.

(3) *C.R.A.I.*, 1948, p. 43 = *P.S.A.M.*, 1951, p. 23.

(4) *C.R.A.I.*, 1949, p. 332 = *P.S.A.M.*, 1951, p. 33. Voir aussi un autre diplôme daté de la même année, ou de 159-161, mais provenant de Volubilis : *C.R.A.I.*, 1949, p. 45 = *P.S.A.M.*, 1951, p. 36.

(5) L. CHATELAIN dans *B.A.C.*, 1921, p. CLXXII = *A. ép.*, 1922, n° 14 = *I.L.Afr.*, 645. Par la suite, elle reçut un tangérois (*C.I.L.*, 21814) et un syrien, libéré en 122 (diplôme cité *supra*, n. 2).

(6) *A. ép.*, 1930, n° 37.

(7) Voir *supra*, n. 4.

(8) Mentionnée dans les diplômes de 109 : *C.R.A.I.*, 1935, p. 408 = *A. ép.*, 1936, 70 = *P.S.A.M.*, 1951, p. 6 ; — de 122 (*supra*, n. 2) ; — de 157 (*supra*, n. 4).

(9) Mentionnée dans le diplôme de 157 (*supra*, n. 4).

(10) *Les diplômes militaires de Banasa* dans *P.S.A.M.*, 1951, p. 40.

décisifs ». Cinq siècles s'étaient écoulés depuis que Carthage et Rome se disputaient leurs mercenaires, et le renom de leurs qualités guerrières restait, semble-t-il, intact. Mais les Gaulois qui envoyaient en Afrique des hommes valeureux, lui fournissaient-ils aussi des cadres ?

LES GAULOIS DANS LE COMMANDEMENT DES TROUPES ET LE GOUVERNEMENT DES PROVINCES

R. Cagnat, en 1906, ne relevait parmi les officiers de passage en Afrique que trois noms de Gaulois, connus par leurs épitaphes retrouvées à Lambèse ⁽¹⁾. Cette liste, fort courte, ne s'est guère allongée depuis lors. Il est vrai que les inscriptions qui mentionnent la patrie sont relativement rares. Si mon dénombrement est complet, je ne peux signaler en sus que l'épouse d'un préfet de la cohorte des Astures et des *Calloeci*, honorée d'une statue sur le forum de Volubilis par l'*ordo municipal ob eximiam eius probitatem et mariti sui*. Aemilia Sextina était en effet originaire de Vienne, en Narbonnaise, tandis que son mari, Nammius Maternus était africain, semble-t-il ⁽²⁾. Et d'autre part, dans les premières années du III^e s. le passage d'un notable gaulois, le Viducasse T. Sennius Sollemnus, dans l'état-major d'un tribun de la 3^e légion à Lambèse ⁽³⁾.

Il est également remarquable que les Gaulois ne figurent parmi les gouverneurs de provinces africaines qu'à titre tout à fait exceptionnel. Sans doute faut-il tenir compte de ce qu'on ignore l'origine de la plupart d'entre eux ⁽⁴⁾. Cependant, et bien que la Gaule ait fourni beaucoup de sénateurs, on doit constater que, dans la liste des douze proconsuls d'Afrique dont on con-

(1) *B.A.C.*, 1906, p. LXXXV. Voir *Appendice*.

(2) L. CHATELAIN dans *B.A.C.*, 1916, p. 87 ; *I.L.A.*, 625. On notera un L. Nammius Numida à Genève, dans le pays des Allobroges, sur le territoire de la Colonie de Vienne (*C.I.L.*, XII, 2629). On a relevé plusieurs noms africains dans cette région : P. SAINT-OLIVE dans *Bull. Acad. delphinale*, 6^e série, IX-X, 1938-39.

(3) *C.I.L.*, XIII, 3162 ; H. G. PFLEUM, *Le marbre de Thorigny*, Paris, 1948.

(4) Comme vient de le souligner Bengt E. THOMASSON, *Die Statthalter der römischen Provinzen Nordafrikas von Augustus bis Diocletianus* (*Skrifter Utgivna av Svenska Institutet i Rom = Acta Inst. Rom. Regni Sueciae*, ser. in-8°, IX, 1), Lund, 1960, pp. 56-57. Cinq sont originaires d'Espagne, deux de Grèce, deux de Lycie, un de Dalmatie, un du Pont, un et peut-être deux d'Afrique.

naît la patrie, aucun Gaulois n'apparaît. Il en est de même pour les légats de la 3^e légion Auguste qui, à partir de Caligula, détiennent des pouvoirs civils en *Africa Nova* et qui, à partir de 198, date de la création de la province de Numidie, deviennent ses gouverneurs. Sur les onze légats dont l'origine est attestée, aucun Gaulois ⁽¹⁾. Aucun Gaulois non plus parmi les procurateurs de Maurétanie Césarienne ⁽²⁾ ; en revanche nous trouvons en Maurétanie Tingitane, sous Septime Sévère, C. Iulius Pacatianus, qui était originaire de Vienne en Narbonnaise ⁽³⁾.

On conclura de tout ceci que, dans l'état actuel de nos connaissances, les Gaulois ont certainement joué un rôle non négligeable dans l'histoire militaire de l'Afrique. Les textes des auteurs anciens, confirmés par quelques documents archéologiques, révèlent à la fois l'importance, la valeur et les défauts de ces contingents gaulois, courageux, ardents, mais parfois générateurs de désordres. Ils ne permettent pas cependant de mesurer la contribution de la Gaule par rapport à celles de la Germanie et de l'Espagne par exemple. Par malchance, c'est au moment où son importance semble faiblir que les sources deviennent plus éloquentes. Grâce à l'épigraphie nous voyons du moins ses « excellents soldats » relayer les Italiens déficients dans le recrutement légionnaire du 1^{er} siècle et, jusqu'en plein II^e siècle, tenir leur place dans les troupes auxiliaires appelées à intervenir dans les opérations guerrières d'Afrique. Par contraste, l'absence presque totale d'éléments gaulois dans les cadres militaires et administratifs de l'Afrique romaine paraît d'autant plus digne d'attention. Peut-être paraîtra-t-elle encore plus significative, si l'on peut entrevoir quelle position occupaient les Gaulois dans la population « civile » des villes et des villages.

(1) B. E. THOMASSON, *op. l.*, pp. 98-99. On compte en revanche quatre Africains, trois légats originaires de Syrie-Palestine, un de Cappadoce, un de Carie, un Dalmate et un Espagnol. Peut-être faut-il compter cependant L. Munatius Gallus, légat de la 3^e légion Auguste en 100-103 et Claudius Gallus, qui fut le deuxième gouverneur de la province de Numidie en 202-205.

(2) *Ibid.*, pp. 105-107.

(3) C. PALLU DE LESSERT, *Fastes prov. afr.*, I, p. 538 ss. ; B. E. THOMASSON, *op. l.*, I, p. 107 ; II, p. 305. D'après *C.I.L.*, XII, 1856 = DESSAU, 1353. Sur une statue de bronze du Musée de Vienne, dite de Pacatianus, voir *R.E.A.*, LXII, 1960, p. 424 et pl. XV.

Les Gaulois dans les villes et villages romains d'Afrique

Frappé par le grand nombre de Gallus et de Galla, de Gallucus, de Gallicanus et de Gallitta dans les inscriptions africaines ⁽¹⁾, j'ai voulu amorcer une enquête sur le peuplement gaulois de l'Afrique romaine. En limitant cette enquête aux textes collationnés par les éditeurs du *C.I.L.VIII* et des *I.L.Alg.* I et II, on obtient la liste suivante :

AFRIQUE PROCONSULAIRE

Carthage	Gallus (potier)	<i>C.I.L. VIII</i>	22645,11
	Gallus <i>Aug. ser(vus)</i>		24815
	Gallus <i>Caes.n.ser(vus)</i>		12630
	Galla		13238
	Galla <i>Aug. (serva)</i>		13052
Utique	Gallus (potier)		22632,57
Dj. Bou-Kourneïn	Gallus		23961
	Galla		23959
<i>Sua</i>	Gallus		14837
	Gallus		14838
	Gallus		14841
<i>Thubursicum Bure</i>	Galla		1467
	Galla		26020
<i>Tichilla</i>	Galla		1371
<i>Thignica</i>	Gallus		15094
<i>Thugga</i>	Gallus		27349
	Galla		26887
<i>Gens Bacchiiana</i>	Gallus		23928
(Bou-Djelida)	Galla		23929
<i>Uchi Maius</i>	Gallus		26354
	Galla		26340
Mactar	Gallus <i>fullo</i>		23399
<i>Vazi Serra</i>	Galla		23752
Hr Ghaïada	Gallitta		23730
<i>Urusi</i>	Galla		23758

(1) Contrairement à C. COURTOIS, *Les rapports entre l'Afrique et la Gaule au début du moyen âge* dans *Les cahiers de Tunisie*, II, 1954, pp. 127-145, qui écrit (p. 129) : « En règle générale, les seuls Gaulois que l'on trouve en Afrique sont des soldats qui servent dans les armées romaines, comme leurs lointains ancêtres avaient servi, depuis 340 au moins, dans les armées carthaginoises ».

<i>Muzuc</i>	Gallus ⁽¹⁾		12080
Hr el-Khima	Gallita		716
Hr Sidi-Khalifa	Gallus		27751
(près de <i>Musti</i>)			
Ellès	Galla		16456
<i>Mididi</i>	Gallus		23375
Le Kef	Galla		1674
	Galla		15915
<i>Ucubi</i>	Gallus		15691
Sbeitla	Galla		11405
<i>Thelepte</i>	Gallus		23188
Hr. es-Schiri	Gallus		273
<i>Gemellae</i> (Sidi Aïch)	Galla		163
	Galla		164
Tébessa	Galla	<i>I.L. Alg. I,</i>	3108
	Galla		3215
Région de Tébessa	Galla		3528
	Galla		2931
	Gallus		3691
Madaure	Gallus		2345
	Gallus		2607
	Galla	épouse d'un vétéran	2200
	Galla		2354
	Galla		2535
	Galla	chrétienne	2772
<i>Thubursicum</i>			
<i>Numidarum</i>	Gallus ⁽²⁾		1438
	Gallicus	<i>decurio</i>	1343
	Gallicus		1810
<i>Tipasa</i> (Tifech)	Gallus		1999
<i>Thagura</i>	Gallus		1065
	Gallus		1067
<i>Civitas Pophthensis</i>	Gallicanus		1131
Région de Guelma	Gallus		622
Région d'Hippone	Gala		98
	Gallus		144
NUMIDIE			
<i>Thibilis</i>	Gallus	<i>C.I.L. VIII</i>	19047
	Gallus		19067
<i>Cirta</i>	Galus	<i>libert(us)</i>	<i>I.L. Alg. II,</i> 1163
	Gallitta		1342
	Gallitta		1561

(1) *D.M.S. Gallus Galli | Numidae fil. | pius vixit an. | ...* Ce Gallus, fils de Numida, pose évidemment un problème.

(2) Époux d'une africaine, Berecbal.

Aïn-el-Bey	Galla	<i>C.I.L.</i> VIII	5957
Sila	Galla		5898
<i>Rusicade</i>	Gallus <i>serv(us)</i>	<i>I.L.Alg.</i> II,	133
	Gallus <i>IIIvir qq.</i>		36,71
	Gallus		208
	Gallus		332
Hr Guergour	Gallus <i>sacerdos</i>	<i>C.I.L.</i> VIII	15778
	Gallus		15814
	Gallus		27479
	Gallus		27482
Aziz-ben-Tellis	Galla		8262
Lambèse	Gallus <i>miles</i>		2564,99
	Gallus <i>miles, originaire de Cirta</i>		2568,47
	Gallus		3555
	Gallus		18368
	Gallicus		18368
	Galla épouse d'un <i>armorum custos</i>		2955
	Galla		3466
	Galla		3773
	Galla		3774
	Gallitta		3540
Timgad	Gallus		2353
<i>Diana Veteranorum</i>	Galla mère d'un <i>tesserarius</i>		2853
Hr. Si-Hamar	Gallus		18628
Menaa	Gallus		2464
MAURÉTANIE			
Sétif	Gallus <i>sacerdos</i>		8458
<i>Tupusuctu</i>	Galla		8866
Orléansville	Gallus <i>vétéran</i>		9705
<i>Portus Magnus</i>	Gallus		21605
<i>Numerus Syrorum</i>	Galla		9972

Ce tableau permet de faire les remarques suivantes, remarques dont il ne faut pas dissimuler le caractère provisoire et relatif.

Tout d'abord on observe que l'Afrique proconsulaire et la Numidie ont exercé sur les Gaulois une attraction beaucoup plus grande que les Maurétanies. A considérer d'un peu plus près la répartition géographique des noms, on s'aperçoit ensuite que, dans ces provinces, les zones où les Gaulois étaient les plus nombreux correspondent (voir carte hors texte) :

— pour l'Afrique, aux environs de Carthage et à la vallée du *Bagradas* (Medjerda), avec son prolongement, la région de Khamissa-Guelma-Madaure, qui compte un très important noyau celtique. Après quoi viennent deux régions, sensiblement moins

riches : celle de Tébessa-*Thelepte* et, en Tunisie centrale, celle de Mactar-Zama.

— en *Numidie*, les Gaulois sont localisés d'une part sur la bordure septentrionale de l'Aurès, dans la région de Lambèse-Timgad-Khenchela, où se trouve le groupe le plus dense, d'autre part dans la Confédération Cirtéenne, où — comme on l'a déjà remarqué pour la capitale, *Cirta* ⁽¹⁾ — ils sont beaucoup moins nombreux que les Italiens, les Syriens et les Juifs.

— en *Maurétanie*, on ne relève que quelques éléments dispersés et isolés.

Peut-on expliquer cette localisation ? On remarquera, bien sûr, que les régions qui paraissent avoir attiré le plus de Gaulois sont aussi celles qui ont les terres les plus fertiles, celles que couvrent les grands domaines, impériaux ou privés — c'est le cas en particulier de la vallée du *Bagradas*, des zones de Khamissa et de Khenchela.

Mais on remarquera aussi que, dans ces mêmes régions, se situent les centres urbains qui ont eu au cours du 1^{er} et du 11^e s. une importance militaire : Tébessa, Timgad, Lambèse et même Carthage où, rappelons-le, stationne en permanence une cohorte urbaine qui compte des Gaulois dans ses rangs. On peut donc imaginer que, parmi les légionnaires recrutés en Gaule, un certain nombre de vétérans, séduits par le pays, s'y sont fixés et, pour cela, ont choisi les contrées qui leur offraient les plus vastes possibilités agricoles. Il paraît donc vraisemblable que le peuplement civil gaulois de l'Afrique romaine fut pour une large part d'origine militaire. La vallée du *Bagradas* ayant été colonisée surtout dans la première moitié du 1^{er} s., tandis que les centres de *Theveste*, Lambèse, *Mascula* (Khenchela), *Thubursicum Numidarum* (Khamissa), *Calama* (Guelma) recevaient, quant à eux, leur principale impulsion des Flaviens, il est même permis de rapporter aux périodes julio-claudienne et flavienne l'essentiel de ce peuplement ⁽²⁾.

Une dernière constatation confirme ces hypothèses. Considérons la troisième colonne du tableau. La plupart du temps on ne sait rien de la fonction sociale de ces *Galli* devenus afri-

(1) Voir H.-G. PFLAUM, *Remarques sur l'onomastique de Cirta dans Limes-Studien*, 1958, p. 117.

(2) On relève un grand nombre de Claudius Gallus et surtout de Claudia Galla.

cains ; quand un renseignement est donné, il nous apprend qu'il s'agit d'esclaves comme à Carthage, d'affranchis comme à *Rusicade*, de foulons comme à Mactar. Deux Gaulois cependant deviennent décurions, à *Thubursicum Numidarum* et à *Rusicade*. Il serait imprudent de tirer des conclusions trop générales d'un si petit nombre de documents. Peut-être cependant permettent-ils d'entrevoir la double origine sociale de ces émigrés gaulois : les uns, de très basse extraction, de pauvres gens en quête de travail et d'aventures, les autres, des militaires qui, à la fin de leur service, s'installent dans le pays et acquièrent rapidement un rang dans la bourgeoisie municipale, suivant un processus révélé par maints exemples.

Pour achever de se faire une idée aussi exacte que possible de la place qu'occupaient les Gaulois dans la vie de l'Afrique romaine, il reste à se demander quelle part fut la leur dans l'économie du pays.

Les Gaulois et l'économie de l'Afrique ancienne

Se demander si les Gaulois eurent part, et quelle part, dans la vie économique de l'Afrique ancienne n'est qu'une manière de poser le problème plus général des relations de la Gaule et de l'Afrique. On ne peut le faire qu'en suivant les fluctuations de l'histoire intérieure de l'Afrique, depuis l'époque punique jusqu'à la reconquête byzantine.

Pour l'époque punique, le problème est évidemment lié à celui des rapports de Marseille et de Carthage. Quand Marseille est fondée, vers 600 (1), Carthage n'est pas encore une grande cité en mesure de prendre la suite de Tyr et de Sidon. Et de même que les rapports de Carthage et de l'Étrurie apparaissent comme très réduits dans la première moitié du VI^e s. (2), de même ne survit pour cette période aucune trace de relation entre Carthage et Marseille. Si, comme il semble maintenant

(1) Sur les origines de Marseille et son rôle en Méditerranée, voir l'important ouvrage récent de F. VILLARD, *La céramique grecque de Marseille (VI-IV^e siècles)*. *Essai d'histoire économique*, Paris, 1960.

(2) Voir en dernier lieu : A. HUS, *Quelques cas de rapports directs entre Étrurie, Capadoce et Syrie du Nord vers 600 av. J.-C.* dans *M.E.F.R.*, t. LXXI, 1959, pp. 7-42.

prouvé ⁽¹⁾, Marseille ne prit aucune part à la bataille d'*Alalia*, où s'affrontèrent en réalité Phocéens et Étrusques, alliés des Carthaginois, en revanche la réalité d'une rencontre navale entre Massaliotes et Carthaginois paraît établie vers le début de la seconde moitié du VI^e s., et une seconde victoire navale des Massaliotes vers 490 paraît hautement probable. On ignore malheureusement presque tout de l'histoire de Marseille au V^e s. ; tandis que pour le IV^e s. on sait qu'après des débuts rendus difficiles par les interventions des indigènes — les Celtes —, textes et documents archéologiques s'accordent pour révéler une situation florissante dans une ville en plein essor économique. Les expéditions de Pythéas et surtout, pour ce qui nous concerne, d'Euthymène ⁽²⁾, chargé pour sa part de reconnaître les rivages atlantiques du continent africain et d'examiner l'intérêt qu'ils pourraient présenter pour le commerce massaliote, proclament la volonté de Marseille de ne pas se laisser évincer par les Puniqes du domaine transméditerranéen. Carthage, alors préoccupée par la situation en Sicile et par les ambitions d'Alexandre le Grand dut laisser faire. Euthymène put visiter les côtes du Maroc atlantique et s'aventurer jusqu'à l'embouchure du Sénégal (ou de la Gambie ?). Ce voyage n'en fut pas moins, semble-t-il, sans grands résultats pratiques. Carthage, débarrassée du souci macédonien par la mort d'Alexandre, put renforcer son blocus de la Méditerranée occidentale et rétablir son monopole. Les Grecs « évincés de la réalité », n'eurent plus, selon une jolie formule de M. Jérôme Carcopino, qu'à se réfugier « dans le rêve » ⁽³⁾.

Y eut-il, pendant ces trois siècles de rivalités, entrecoupées de périodes de calme, des échanges entre la Gaule, Marseille et l'Afrique punique ? Il en traîne, à Marseille et aux environs quelques « traces insignifiantes ou incertaines » ⁽⁴⁾ ; aucune n'a

(1) F. VILLARD, *op. l.*, pp. 85-90.

(2) L'expédition d'Euthymène, datée d'avant 500 par S. GSELL, *Connaissances géographiques des Grecs sur les côtes africaines de l'Océan* dans *Mém. H. Basset*, 1928, p. 297 ss., est en général rapportée au IV^e s. (R. BUSQUET, *Hist. du commerce de Marseille. I. Antiquité*, Paris, 1949, p. 68 ; F. VILLARD, *op. l.*, pp. 89-90) et même plus précisément à la période 328-321 par J. CARCOPINO, *Les Phéniciens et les Grecs dans Le Maroc antique*, Paris, 1943, p. 60.

(3) *Op. l.*, p. 61.

(4) Comme le notait déjà S. GSELL, *Hist. anc. Afr. N.*, t. IV, pp. 144-145, qui signalait : 1) à Marseille même, quelques vases communs, ayant « un aspect phéni-

pu jusqu'ici être relevée, à ma connaissance, sur le littoral africain ⁽¹⁾. Il est remarquable en revanche que des relation

cien » (sont-ce les mêmes que signale M. CLERC, *Massalia*, II, pp. 305-306 : vases assez grossiers, trouvés au bassin de Carénage et dans les travaux de percement de la rue Impériale ; décorés d'anneaux concentriques en relief, ce seraient des balsamiques, provenant de Phénicie ?) et le fameux Tarif des sacrifices, trouvé sous la Cathédrale (*C.I.S.*, I, 165), dont on se demande avec quelque raison si la pierre, gravée à Carthage, n'a pas été transportée comme lest et abandonnée ensuite sur la côte de Provence ; — 2) en plusieurs endroits, près de Marseille, à Monaco, à Besançon même, etc., des monnaies puniques (d'après A. BLANCHET dans *Rev. Num.*, 1909, p. 270) ; mais elles sont peut-être postérieures à 146 av. J.-C. ; — 3) à Avignon, l'épithaphe punique d'une prêtresse (*Rép. ép. sem.*, I, 360) ; elle a pu être apportée de Tunisie dans les bagages d'un collectionneur.

D'autres documents puniques ont été trouvés en Gaule ; ils semblent importés à l'époque d'Hannibal : par ex. une statuette de Baal-Hammon, découverte à Ensérune (G.-Ch. PICARD, *Hannibal à Ensérune* dans *Journées archéologiques d'Avignon*, 1956, pp. 57-59).

(1) Des objets d'origine grecque, comme la statuette de sphinx, à tête diadémée, trouvée à Tiddis et publiée par S. GSELL dans *B.A.C.*, 1898, pp. 340-341, qui la date du VI^e s. av. J.-C. ; comme la statuette d'orante trouvée au Guelta, à 259 km. à l'Ouest d'Alger et publiée par Et. BOUCHER-COLOZIER, *Une statuette grecque d'orante au Musée d'Alger* dans *Mon. Piot.*, t. 47, pp. 71-75, qui la date des environs de 460 av. J.-C. ; ou comme les vases grecs trouvés à Gouraya et réétudiés récemment par F. VILLARD, *Vases attiques du V^e s. av. J.-C. à Gouraya* dans *Libyca*, VII, 1959, pp. 7-13, ont sans doute été apportés par les Carthaginois. Des relations directes entre la Grèce et l'Afrique (mais l'Afrique orientale surtout, c'est-à-dire Carthage et le royaume de Numidie) ne doivent cependant pas être exclues à partir du IV^e-III^e s. av. J.-C. Voir S. GSELL, *Hist. anc. Afr. N.*, t. VI, pp. 90-92. Sur la colonie grecque de Cirta, connue par les 17 stèles à inscriptions grecques du sanctuaire de Baal-Hammon à El-Hofra, voir A. BERTHIER-R. CHARLIER, *Le sanctuaire punique d'El-Hofra, à Constantine*, Paris, 1955, p. 167 ss. Selon G. et C. Charles-PICARD dans *R.A.*, 1956, p. 196 ss., ces Grecs de Cirta seraient des Siciliens (des Elymes) ; mais rien, et surtout pas l'onomastique, ne confirme cette hypothèse. On relève en revanche un Thrace (gr. n° 4, p. 170) ; un autre Thrace est mentionné sur une stèle du Musée de Constantine. Sans doute appartenaient-ils à l'armée de Massinissa.

Sur les importations de vin de Rhodes à Carthage, cf. M. ROSTOVITZ, *Rhodes, Délos and Hellenistic Commerce* dans *C.A.H.*, t. VIII, pp. 628-629. Des amphores rhodiennes ont été trouvées à Carthage : voir, en dernier lieu, J. FERRON et M. PINARD, *Les fouilles de Byrsa 1953-1955* dans *Cah. de Byrsa*, V, 1955, p. 61 ss. (nombreux timbres amphoriques rhodiens à Carthage : *C.I.L.* 22639 ; *B.A.C.*, 1904, p. 485 ; 1907, p. 440 ; 1915, pp. CCII, CCV ; 1917, p. 353 ; 1919, p. CLXXIV ; *R. T.*, 1904, p. 567 ; 1905, p. 424 ; 1912, p. 59 ; *Cat. Mus. Alaoui*, suppl. I, 1907, p. 327, n° 846 ; II, 1921, pp. 324-325). De même dans le tombeau du Khroubs (*Rec. Const.*, 1915, pp. 167-179 ; *B.A.C.*, 1916, p. CXCVII) et à Tiddis, après de Constantine (A. BERTHIER, *Rev. afr.*, 1943, pp. 23-32) ; d'autres seront prochainement publiés. Ces amphores datent des III^e-II^e-première moitié du I^{er} s. av. J.-C.

étroites aient alors uni les comptoirs puniques de l'Ouest africain à la péninsule ibérique ⁽¹⁾. Celle-ci, il est vrai, était puniciisée ; et ces relations restaient finalement limitées à l'intérieur d'un même monde.

La chute de Carthage devait amener un grand changement. Sans interférer sur les échanges avec l'Espagne et sans anéantir, au contraire, les liens qui rattachaient les villes africaines aux villes espagnoles ⁽²⁾, des relations de plus en plus étroites vont, sur le plan commercial en particulier, se nouer entre l'Afrique et la Gaule.

Déjà à l'époque du royaume berbère de Maurétanie, des échanges sont attestés. Le sol gaulois en a révélé les traces ⁽³⁾. En Afrique, les témoignages ne manquent pas à partir de la fin du II^e et surtout du I^{er} s. av. J.-C. Il est d'ailleurs possible qu'au début du moins des vases fabriqués en Gaule soient parvenus en Afrique par l'intermédiaire de l'Espagne ⁽⁴⁾. De nombreux

(1) Au point que pour la partie occidentale de l'empire carthaginois on peut parler de civilisation ibéro-punique, faisant pendant à la civilisation gréco-punique de la partie orientale. Voir à ce sujet les remarques de P. CINTAS, *Découvertes ibéro-puniques d'Afrique du Nord* dans *C.R.A.I.*, 1953, pp. 52-57 ; de M. LEGLAY, *Les dernières trouvailles ibériques d'Algérie* dans *Actas del I^o Congr. arq. del Marruecos esp.*, Tetuan, 1953, pp. 283-287 ; de G. VUILLEMOT, *Céramique ibérique trouvée aux Andalouses (Oran)* dans *C.R.A.I.*, 1956, pp. 163-168, et de A. GARCÍA Y BELLIDO, *Estado actual del problema referente a la expansion de la ceramica ibérica por la cuenca occidental del Mediterráneo* dans *Arch. esp. de arqueol.*, XXX, 1957, pp. 90-106.

(2) Par ex. à Icosium (Alger), à Illici (Elche) en Espagne citérieure : PLINIE, *N.H.*, III, 19. Sur ces rattachements de colons romains à des villes d'Europe, voir S. GSELL, *Hist. anc. Afr. du N.*, t. VIII, p. 204.

(3) Sur des deniers de Juba II, découverts en Gaule : A. BLANCHET dans *Rev. num.*, 1909, p. 270. Sur une trouvaille récente à Assier (départ. du Lot), voir A. LEMOZI, *Pièce de monnaie de Juba II, trouvée à Assier (Lot) par M. l'abbé Souladie* dans *Bull. Soc. ét. litt., scient. et artist. du Lot*, 1954, 2^e fasc., pp. 73-75 et M. LEGLAY, *Assier (dépt. du Lot) : une monnaie de Juba II* dans *Libyca*, IV, 1956, pp. 149-150.

(4) A *Portus Magnus* (Saint-Leu), une même tombe contenait un vase ibérique, de la poterie d'Arezzo et une « lampe-poisson » portant la marque *Z(oili)*, connue dans la production de Lezoux (*C.I.L.*, XIII, 1000, 320) et qu'on rencontre aussi à Elche (*C.I.L.*, II, 4970, 569a ; E. ALBERTINI, *Fouilles d'Elche* dans *Bull. hisp.*, 1906-1907, p. 71, n^o 11) ; M. M. VINCENT, *Vase ibérique du cimetière Est de Portus Magnus-St-Leu (Dépt. d'Oran)* dans *Libyca*, I, 1953, pp. 13-20. La même marque apparaît sur un fond de lampe trouvé dans la nécropole punique et néopunique de Tipasa : P. CINTAS, *Fouilles puniques à Tipasa* dans *R. afr.*, XCII, 1949, p. 27, fig. 7. Sur les importations gauloises en Afrique du Nord, voir seulement l'article, déjà ancien et superficiel, de A. LECOCQ, *Le commerce de l'Afrique romaine* dans *Bull. Soc. géogr. et arch. de la prov. d'Oran*, XXXII, 1912, p. 502 sq.

tessons exhumés en Algérie, à *Portus Magnus* (Saint-Leu), à *Caesarea* (Cherchel), à Tipasa et à *Icosium* (Alger) aussi bien qu'à *Banasa* au Maroc, proviennent de vases fabriqués à Montans et à Lezoux dès le 1^{er} s. av. J.-C., puis à La Graufesenque sous Tibère, Caligula et Claude. Les plus anciens d'entre eux ont donc fort bien pu parvenir en Maurétanie pendant les règnes de Juba II et de Ptolémée († 40 après J.-C.) (1). La Gaule, qui dans le domaine précis de la fabrication de la céramique, possédait sur les autres provinces occidentales une nette supériorité, due à la qualité de sa main-d'œuvre artisanale, supériorité telle que la production gauloise devait éclipser rapidement sur les marchés extérieurs la production italienne d'Arezzo, jouait ainsi en Afrique un rôle d'initiatrice.

Quand, avec l'annexion du royaume maurétanien de Ptolémée, fut réalisée l'implantation romaine sur l'ensemble du territoire de l'Afrique du Nord, les échanges commerciaux avec la Gaule se multiplièrent tout naturellement. Malheureusement beaucoup des marchandises qui faisaient l'objet de ce trafic ont complètement disparu, et les textes des auteurs anciens n'en disent rien. Des denrées périssables d'origine gauloise, assez renommées pour être exportées — on pense au jambon, à la cervoise — aucune trace, épigraphique ou autre, n'a jusqu'ici été révélée en Afrique. Aucune trace non plus de certains produits fameux de l'artisanat gaulois, particulièrement habile à travailler le bois (tonneaux et seaux), le cuir, la laine et le lin. Rien de tout cela n'a résisté à l'action destructrice du temps. On ne peut donc pas savoir s'ils ont jadis traversé la Méditerranée.

Il n'en est pas de même de quelques autres produits de fabrication gallo-romaine, parfois fragiles pourtant, mais assez durables pour que les fouilleurs du sol africain aient pu les y retrouver. C'est ainsi que la verrerie découverte en Afrique présente parfois de telles ressemblances de formes avec celle

(1) Contrairement à ce qu'affirme P. ROMANELLI, *Storia delle prov. rom. dell' Africa*, Roma, 1959, p. 169, n. 1. Voir la liste des marques de potiers gallo-romains trouvées en Afrique, p. 29 ss.

Sur la découverte en Algérie de monnaies de bronze émises par la colonie de *Nemausus* (Nîmes), fondée par Auguste, voir P. MONCEAUX dans *Bull. corr. afr.*, II, 1884, p. 358.

qu'on fabriquait en Gaule que l'on peut penser à une importation (1). Mouvement d'importation durable, puisque un vase chrétien du iv^e siècle, découvert à Timgad et remarquable autant par ses dimensions que par son décor gravé, a pu, grâce à une étude toute récente, fondée sur des rapprochements probants avec des vases de Strasbourg, de Trêves, d'Andernach et de Cologne, être attribué avec beaucoup de vraisemblance à un atelier rhénan (2).

Les artisans gallo-romains n'étaient pas moins renommés pour leur habileté dans le travail des métaux. Des plaques ornementales en bronze ajouré, exhumées à Volubilis, proviennent sans doute de leurs ateliers (3). De même des fibules de bronze, comme il s'en trouve dans beaucoup de musées africains (4).

Mais c'est la terre cuite, c'est-à-dire la vaisselle de tous les jours, qui pose les problèmes les plus importants et aussi les plus accessibles, bien que notre connaissance de la céramique découverte en Afrique, qu'il s'agisse de la céramique importée — campanienne, arrétine ou gallo-romaine — ou de la production locale, reste très sommaire. Malgré quelques efforts méritoires accomplis au cours de ces dernières années, il y a là un vaste champ de recherches qui appelle un défricheur. En attendant, un tableau — évidemment très incomplet et donc tout à fait provisoire (5) — des marques de potiers gallo-romains

(1) Une étude d'ensemble sur la verrerie découverte en Afrique serait très souhaitable. Des ressemblances de formes avec la verrerie de Gaule (voir MORIN-JEAN, *La verrerie en Gaule sous l'Empire romain*, Paris, 1913) ont été remarquées par R. THOUVENOT, *Rapports commerciaux entre la Gaule et la Maurétanie Tingitane* dans *Actes du 84^e Cong. nat. Soc. sav., Dijon 1958*, parus à Paris, 1961, p. 190. A paraître prochainement, sur la verrerie du Musée Stéphane Gsell d'Alger, une étude de M^{me} H. d'Escurac-Doisy.

(2) H. d'ESCURAC-DOISY, *La verrerie chrétienne découverte à Timgad dans Libyca*, VII, 1959, pp. 59-79, en part. 63-69.

(3) Voir R. THOUVENOT, *l.l.*, p. 191.

(4) Par ex. dans les musées de Volubilis et de Rabat (R. THOUVENOT, *l.l.*, p. 191), d'Alger (*supra*, p. 7, n. 1), de Cherchel où se trouvent plusieurs fibules du 1^{er} s. apr. J.-C.

(5) Il a été établi d'après : le *C.I.L. VIII*, suppl., art. *Vascula* : la collection des *Catal. des Musées d'Algérie et de Tunisie* ; le *Cat. du Mus. Alaoui* ; DÉCHELETTE, *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, Paris, 1904, index ; F. HERMET, *Les graffites de La Graufesenque*, Paris, 1934, index ; R. THOUVENOT, *Une colonie romaine de Maurétanie Tingitane : Valentia Banasa*, Paris, 1941, pp. 55 et 86 ss. ; les articles de R. CAGNAT, *Estampilles sur poteries rouges trouvées par de La Martinière à Lixus et à Volubilis* dans

trouvées en Afrique pourra donner quelque idée de l'ampleur du mouvement d'importation des produits gaulois en terre africaine. Encore convient-il de ne pas oublier qu'outre son caractère inachevé, ce tableau est restreint aux poteries estampillées, et ne tient donc aucun compte des innombrables tessons gallo-romains anonymes qu'on rencontre sur la plupart des sites romains d'Afrique.

Marques de potiers gallo-romains trouvées en Afrique

<i>Marques de potiers</i>	<i>Origine des potiers</i>	<i>Provenance des marques</i>
AELIANVS	Lezoux (Hadrien, Antonin)	Banasa.
ALBANVS ou ALBVS	La Graufesenque (Claude-Néron)	Volubilis, Thamusida.
ALBINVS	La Graufesenque (Tibère-Vespasien)	Tipasa, Tanger.
ALIVS	Lezoux (Flaviens)	Banasa.
AMANDVS	La Graufesenque (Tibère-Vespasien)	Cherchel, Thamusida.
AMMIVS	Lezoux	Banasa ?
ANNIANVS	La Graufesenque (1 ^{er} s. ap. J.-C.).	Banasa, Sala.
C. ANNIVS	La Graufesenque, Montans et Lezoux (Tibère-Néron)	Carthage, Banasa, Sala.
ANTONIVS	Gaule du Sud (1 ^{er} s.)	Banasa.
APER	La Graufesenque (Claude-Vespasien), Blickweiler, Rheinzabern (Trajan-Antonin)	Cherchel, Banasa, Thamusida.
APOLLONIVS ou APOLLINARIS	Lezoux (Trajan-Antonin)	Volubilis, Banasa.
APRONIVS	Montans	Thaenae, Cherchel, Thamusida.
ARDVVS	La Graufesenque	Cherchel.
ATTICVS	La Graufesenque et Lezoux (Néron-Domitien)	Carthage, Cherchel, Volubilis, Banasa.

Bull. Soc. géog. arch. Oran, 1898, p. 270 ss. ; R. THOUVENOT, *Estampilles de poteries romaines trouvées au Maroc*, *ibid.*, 1934, p. 348 ss. ; Dr CARTON, *Le Monte Testaccio de Sousse* dans *Bull. Soc. arch. Sousse*, XVIII, 1911-1913, p. 119, n. 1 ; P. CADENAT, *Quiza et Mina (Oranie) : Tessons de vases sigillés* dans *Libyca*, II, 1954, pp. 243-248 ; J. BARADEZ, *Nouvelles fouilles à Tipasa* dans *Libyca*, V, 1957, pp. 159-295 ; et quelques enquêtes personnelles. Pour le Maroc, voir en outre les *Publ. Serv. ant. Maroc* et le *Bull. arch. Maroc*, où M. EUZENAT (t. II, 1957, pp. 56 et 225) mentionne tout dernièrement des découvertes de poteries gallo-romaines à Volubilis et à Tocolosida. Enfin, vient de paraître : R. THOUVENOT, *Rapports commerciaux entre la Gaule et la Maurétanie Tingitane* dans *Actes du 84^e Congrès nat. Soc. sav. Dijon*, 1959, parus à Paris, 1961, pp. 185-199.

AVE, VALE	Banassac (Tibère-Néron)	<i>Banasa.</i>
AVILIVS	Gaule du Sud (1 ^{er} s.)	<i>Sala.</i>
AVINIVS	Heiligenberg (Trajan)	<i>Banasa.</i>
AVLLVS	La Graufesenque (1 ^{er} s.)	<i>Thamusida.</i>
BASSVS.	La Graufesenque (Tibère-Vespasien)	<i>Banasa.</i>
CAIVS	Montans (Claude-Vespasien), Lezoux (Trajan-Hadrien)	Souk-el-Arba (Maroc), <i>Banasa.</i>
CALVVS	La Graufesenque (Flaviens, Antonins)	<i>Sala.</i>
CAMIVS	La Graufesenque (Flaviens)	<i>Sala.</i>
CAMPANVS	Lezoux (Hadrien, Antonin)	Tanger.
CANVS	La Graufesenque (Tibère-Claude)	<i>Banasa, Sala.</i>
CAPIVS	Gaule du Sud	Tanger.
CARINVS	Gaule du Sud (1 ^{er} s.)	<i>Banasa.</i>
CARVS	La Graufesenque (Tibère-Néron) Lezoux	<i>Banasa, Tanger.</i>
CASTVS	La Graufesenque (Claude-Néron)	Cherchel, <i>Volubilis, Banasa.</i>
CELADVS	La Graufesenque (Claude-Vespasien)	Carthage, <i>Sala.</i>
CELER	Montans	Carthage.
CELSVS	La Graufesenque (Claude-Vespasien)	<i>Banasa.</i>
CENSORINVS	La Graufesenque (Claude-Néron)	Souk-el-Arba (Maroc), <i>Banasa.</i>
CICARVS	Est de la Gaule ?	<i>Banasa.</i>
CINVS	La Graufesenque (Flaviens)	<i>Banasa.</i>
CLIVS ou CLIVVS	La Graufesenque (1 ^{er} s.)	<i>Banasa.</i>
COBNERTVS	Lezoux (Vespasien-Hadrien)	<i>Banasa.</i>
COCVS	La Graufesenque (Tibère-Vespasien)	Carthage, <i>Lixus, Sala.</i>
COLLO	La Graufesenque (Claude-Néron)	<i>Sala, Banasa.</i>
CONGIVS	Lezoux (Hadrien)	<i>Sala.</i>
COSIVS et RVFINIVS	La Graufesenque (Flaviens)	<i>Volubilis, Banasa.</i>
COSIVS et VRAPPVS	La Graufesenque (Néron-Vespasien)	<i>Volubilis.</i>
CRESTVS	La Graufesenque	Carthage, Sousse, Cherchel.
CRISPINVS	Montans (Claude-Néron), Lezoux (Vespasien-Hadrien)	Carthage, Sousse, <i>Lepti Minus</i> , Dellys, Cherchel, <i>Volubilis</i> , <i>Banasa.</i>
CVRIVS	Gaule du Sud (1 ^{er} s.)	<i>Banasa.</i>
DAMANVS	La Graufesenque (Claude-Néron)	<i>Banasa.</i>
EQVIRVS	La Graufesenque	<i>Banasa.</i>

ERRIMVS	Gaule du Sud (1 ^{er} s.)	<i>Banasa.</i>
FELIX	Montans ; La Graufesenque (Claude-Vespasien)	Carthage, Philippeville, Cher- chel, <i>Banasa.</i>
FELIX et SEVERVS	La Graufesenque (Claude- Vespasien)	<i>Banasa.</i>
FESTVS	Lezoux (Trajan-Antonin)	<i>Banasa.</i>
FIRMVS		<i>Volubilis.</i>
FLAVIVS et GERMANVS	La Graufesenque, Banassac (Néron-Vespasien)	<i>Thamusida.</i>
FRONTINVS	La Graufesenque (Néron- Trajan)	<i>Banasa.</i>
FRONTO	Montans (Claude-Néron)	Tanger.
GALLVS	La Graufesenque (Néron- Vespasien)	<i>Banasa.</i>
GERMANVS	La Graufesenque (Néron- Domitien)	Carthage, Tanger, <i>Banasa.</i>
GRATVS	Vichy, Rheinzabern (Anto- nins)	<i>Banasa.</i> Cherchel.
HERTORIVS ?		<i>Banasa.</i>
ILLIVS	La Graufesenque (Claude- Néron)	<i>Banasa.</i>
INGENVVS	La Graufesenque (Tibère- Néron)	<i>Thamusida.</i>
INVENTVS	Gaule du Sud (Flaviens)	<i>Thamusida.</i>
IVCVNDVS	La Graufesenque (Claude- Domitien)	Carthage, Cherchel, Gouraya, Tanger, <i>Volubilis, Banasa.</i>
IVNIANVS et PAVITVS	Lezoux	<i>Banasa.</i>
IVNIVS	La Graufesenque, Banassac (Claude-Domitien)	Tanger.
IVSTVS	La Graufesenque (Flaviens)	<i>Banasa.</i>
IVVENIS ou IVVENALIS	Lezoux ou Gaule du Sud (II ^e s.)	<i>Banasa, Sala.</i>
LABIO	La Graufesenque (Claude- Néron)	<i>Banasa.</i>
LOGIRNVS	Montans	Cherchel.
LOLLIVS	Lezoux (Vespasien-Hadrien)	<i>Banasa.</i>
LVCCEIVS	La Graufesenque (Néron- Domitien)	Cherchel, <i>Thamusida.</i>
LVPINVS	Lubié (Allier) (Domitien)	<i>Banasa.</i>
MACCARVS	La Graufesenque (Tibère- Néron)	Cherchel, <i>Mina, Tanger.</i>
MACCVS ou MACCIVS	Lezoux (Flaviens)	<i>Sala.</i>
MACER	La Graufesenque	Cherchel.
MACONIVS		<i>Lepti Minus.</i>
MAIOR	Lezoux (Trajan-Antonin)	Tanger.
MANVS	Banassac (Flaviens)	Tanger.

MARCVS	La Graufesenque (Flaviens)	<i>Banasa.</i>
MARTIALIS	La Graufesenque (Flaviens)	<i>Banasa.</i>
MASCVLVS	La Graufesenque (Claude-Néron)	Tanger.
MASCVLVS et BALBVS	Lezoux (Flaviens)	<i>Banasa.</i>
MATERNVS et BLAESIVS	Gaule du Sud (1 ^{er} s.)	<i>Volubilis, Banasa.</i>
MELAENVVS	La Graufesenque (Claude-Vespasien)	<i>Banasa.</i>
MEMOR	La Graufesenque (Claude-Vespasien)	Tanger, <i>Thamusida.</i>
MERCATOR	La Graufesenque, Banassac (Domitien, Trajan)	<i>Banasa.</i>
MIRVS	Gaule du Sud (Claude-Néron)	Tanger.
MODESTVS	La Graufesenque (Claude-Néron)	Tanger, <i>Banasa.</i>
MOMMO	La Graufesenque (Claude-Vespasien)	Cherchel, Tanger, <i>Volubilis, Banasa.</i>
MONIVS	La Graufesenque (Claude-Néron)	<i>Banasa.</i>
MVCVS	Trion (près de Lyon)	<i>Sala.</i>
MVRRVS ou MVRRANVS	La Graufesenque (Claude-Vespasien)	Carthage, <i>Thaenae, Lepti Minus, Volubilis, Banasa, Sala.</i>
MYSTICVS	La Graufesenque (Claude-Vespasien)	Cherchel.
NAEVIVS	Gaule du Sud (1 ^{er} s.)	<i>Banasa.</i>
NATALIS et BLASSVS	Gaule du Sud	<i>Banasa.</i>
NIGER	La Graufesenque, Banassac (Claude-Vespasien)	<i>Tipasa, Cherchel, Banasa.</i>
NOMVS	Montans, La Graufesenque (Néron)	<i>Banasa.</i>
NOTVS	La Graufesenque (Claude-Domitien)	<i>Tipasa.</i>
NOVEMBER	Gaule du Sud (Flaviens)	<i>Banasa.</i>
NVMIDVS	Lezoux (II ^e s.)	Tanger.
OCELLVS	Gaule du Sud (III ^e s.)	Souk-el-Arba (Maroc).
PARVS	Gaule du Sud (Flaviens)	<i>Banasa.</i>
PASSENVS ou PASSIENVVS	La Graufesenque (Néron-Vespasien)	<i>Banasa, Sala.</i>
PATERNVS	La Graufesenque (Claude-Vespasien)	Souk-el-Arba (Maroc).
PATRICIVS	La Graufesenque, Lezoux (Néron-Domitien)	<i>Banasa, Lixus, Sala.</i>
PAVLVS	Lezoux, Lubié (Allier) (Hadrien-Antonin)	<i>Volubilis.</i>

PEPPIVS ou PIPER	Rheinzabern ou Gaule du Sud ? (Antonins)	Tanger.
PERRIMVS	La Graufesenque (Néron- Domitien)	<i>Banasa.</i>
PILA		Carthage.
POMPEIVS	Gaule du Sud (Néron)	<i>Banasa.</i>
PONTIVS ou PONTVS	La Graufesenque (Vespasien- Trajan)	Tanger.
PRIMUS	La Graufesenque, Montans (Claude-Vespasien)	Tanger, <i>Banasa.</i>
PRISCVS	Lezoux (Hadrien, Antonin)	Carthage, <i>Icosium, Banasa.</i>
QVIRINVS	Bavai	<i>Sala.</i>
RASINIVS	Gaule du Sud (1 ^{er} s.) (1)	Carthage, Sousse, Cherchel, <i>Volubilis, Banasa, Lixus, Tha- musida.</i>
ROMANVS	La Graufesenque (Néron- Vespasien)	<i>Banasa.</i>
ROMVLVS et FELIX		Sousse, <i>Lepti Minus.</i>
RUFVS ou RVFINVS	La Graufesenque (Néron- Domitien)	Cherchel, Tanger, <i>Banasa,</i> <i>Thamusida.</i>
SABINVS	La Graufesenque, Montans (Néron-Domitien), Lezoux, Rheinzabern (Antonin)	Cherchel, <i>Tipasa, Tanger, Ba- nasa, Volubilis, Thamusida.</i>
SAMO	La Graufesenque (1 ^{er} s.)	Tanger.
SARRVTIVS	La Graufesenque (Néron- Domitien)	<i>Volubilis.</i>
SATTO	La Graufesenque (Flaviens)	<i>Banasa, Volubilis.</i>
SATTVRVS	Rheinzabern (Hadrien, An- tonin)	<i>Thamusida.</i>
SATVRNINVS	Lezoux (Hadrien, Antonin)	Carthage, <i>Banasa, Thamusida.</i>
SECVNDVS	La Graufesenque (Claude- Vespasien), Lezoux, Mon- tans (Trajan)	Cherchel, Tanger, <i>Banasa.</i>
SEMPER	Gaule du Sud (Claude-Néron)	<i>Volubilis, Banasa.</i>
SEMPRONIVS		<i>Volubilis, Banasa.</i>
SENECIO	La Graufesenque	<i>Bulla Regia, Cherchel, Lixus.</i>
SENIS	La Graufesenque (Claude- Domitien)	<i>Sala.</i>
SENTVS	La Graufesenque (Tibère- Néron)	Carthage, Cherchel, <i>Banasa,</i> <i>Thamusida.</i>
SEVERVS	La Graufesenque, Lezoux	Sousse, <i>Lepti Minus, Cherchel,</i> <i>Banasa, Lixus.</i>

(1) Sur l'atelier de Rasinius en Gaule du Sud, voir OSWALD et PRYCE, *Terra Sigillata*, p. 258.

SEXTVS	La Graufesenque (Claude-Vespasien)	<i>Banasa.</i>
SEXTVS et CANVS	La Graufesenque (Claude-Vespasien)	Cherchel, Tanger, <i>Banasa, Sala.</i>
SILVANVS	La Graufesenque	Saint-Leu, <i>Quiza.</i>
SILVIVS et PATRICIVS	La Graufesenque (Flaviens)	<i>Mina, Banasa.</i>
SO[linus ?]	Lezoux (Antonins)	Mogador.
SVLPICIVS	La Graufesenque (Vespasien-Titus)	Cherchel, <i>Banasa.</i>
TERTIVS	Montans, La Graufesenque (Tibère-Domitien)	<i>Volubilis.</i>
VALERIVS	Montans, Lezoux (Hadrien)	Cherchel, <i>Banasa.</i>
VENVS	Gaule du Sud (1 ^{er} s.)	<i>Banasa.</i>
C. VIBIVS	Montans, La Graufesenque	Sousse, <i>Quiza, Lixus, Mo-</i>
FAVSTVS	(Claude-Vespasien)	<i>gador.</i>
VIRILIS	La Graufesenque (Flaviens), Heiligenberg et Rheinzaubern (Trajan, Antonin)	Cherchel, <i>Volubilis, Banasa.</i>
VIRTVS	La Graufesenque (Claude-Vespasien)	<i>Sala.</i>
VITALIS	La Graufesenque (Claude-Domitien)	Carthage, Cherchel, Tanger, <i>Banasa, Thamusida.</i>
VIVVS ?	Lezoux	<i>Banasa.</i>
L. VMBRIC[ius ?]	La Graufesenque	Carthage, <i>Tipasa, Banasa,</i>
VOLVS ou VOLVNVS	La Graufesenque (Tibère-Claude)	Mogador, <i>Banasa, Thamusida.</i>
VRIS ARVER-NICUS	La Graufesenque (1 ^{er} s.)	<i>Sala.</i>
C. VRSVS	La Graufesenque	<i>Banasa.</i>
ZOILVS	Lezoux	Carthage, <i>Lepti Minus, Bulla Regia, Sousse, Tipasa, Saint-Leu, Quiza.</i>
ZOTER	La Graufesenque	<i>Quiza.</i>

Tel qu'il est, avec toutes ses imperfections et ses lacunes, ce tableau permet déjà de rectifier une opinion généralement admise ⁽¹⁾, en démontrant qu'au 1^{er} et au début du II^e s. la

(1) Soutenue encore récemment par C. COURTOIS dans *Cah. de Tun.*, II, 1954, qui écrit (p. 128) : « L'Afrique n'a guère livré de ces céramiques gauloises qu'on trouve, non seulement en Occident, mais jusqu'en Syrie ». Sur ce dernier point, du moins, Courtois avait raison : outre C. JULLIAN, *Hist. de la Gaule*, V, 1920, p. 322 ss., voir par exemple, sur des découvertes de poteries gallo-romaines (Lezoux et La Graufesenque) à Antioche sur l'Oronte et à Apamée, Cl. F.A. SCHAEFFER dans *R.A.*, 6^e sér., 1935, pp. 269-270.

Si le tableau ci-dessus atteste le contraire de ce que croyait Courtois et si, avec

Gaule romaine exportait ses produits aussi bien vers Hadrumète et Carthage en Proconsulaire que vers *Sala* et *Banasa* en Maurétanie Tingitane.

Toutefois il ne semble pas que la Proconsulaire, où abonde surtout la poterie d'Arezzo, ait reçu autant de poterie gallo-romaine que la Maurétanie. Sauf quelques rares exceptions, les tessons estampillés découverts en Proconsulaire proviennent tous de céramiques ruthènes (La Graufesenque, Montans) et datent du 1^{er} s. après J.-C. ; ce qu'a récemment confirmé à *Themetra*, à 15 kms au Nord de Sousse, la fouille d'un puits alimentant une maison ⁽¹⁾. Les Maures de l'Ouest paraissent avoir été séduits plus longtemps — jusqu'au III^e s. — par la sigillée gauloise du Rouergue, puis du Nord-Est. Cet attachement prolongé à la vaisselle fabriquée en Gaule ⁽²⁾ est d'autant plus remarquable que les marques des amphores qui permettaient le transport des produits alimentaires orientent beaucoup plus les relations de la Maurétanie occidentale vers l'Espagne que vers la Gaule ⁽³⁾. L'explication de ces faits tient sans doute à la fois à la proximité des lieux de fabrication et de consommation et à la qualité des objets eux-mêmes. La Proconsulaire et la Numidie étaient évidemment plus proches de l'Italie, cependant que la prospérité de plusieurs régions rurales et la présence de nombreuses villes où la civilisation était plus raffinée et les

les remarques faites *supra*, p. 34 ss., sur l'établissement de Gaulois dans les villes d'Afrique, il affaiblit les bases de départ de son étude, ni la suite de sa démonstration ni les conclusions de son brillant mémoire ne s'en trouvent ébranlées. Voir *infra*, p. 39.

(1) L. FOUCHER, *Thermes romains des environs d'Hadrumète* dans *Notes et documents*, n.s., I, 1958, p. 17.

(2) Qui a succédé à la poterie italienne d'Arezzo, elle-même héritière de la poterie campanienne à vernis noir lustré. Sur ces différentes céramiques, la bibliographie serait dès maintenant trop abondante pour être ici détaillée. On suivra cependant avec soin d'une part les minutieuses publications de tombes datées, riches en matériel, fouillées par le Colonel J. BARADEZ à Tipasa (voir *Libya* V, 1957, pp. 159-295 ; VIII, 1960, à paraître) ; d'autre part, les belles recherches stratigraphiques poursuivies au Maroc par M. EUZENAT (voir *B.A.C.*, 1955-56, p. 223 ss. et *Bull. d'arch. maroc.*, en part. II, 1957, p. 41 ss., 202 ss.). Voir G.-Ch. PICARD, *La civilisation de l'Afrique romaine*, Paris, 1959, p. 78.

(3) Voir les listes de marques d'amphores dressées par R. THOUVENOT dans *Publ. Serv. ant. Maroc*, 6, 1941, p. 95 ss. ; *B.A.C.*, 1946-49, p. 526 ; *P.S.A.M.*, 11, 1954, p. 126 ss.

besoins de la population plus grands entretenaient un commerce actif avec le bassin oriental de la Méditerranée et l'Italie. Face à la Gaule et à l'Espagne, les Maurétanies achetaient à chacune ses spécialités : à la première sa vaisselle, à la seconde ses huiles de qualité.

Une autre conclusion s'impose. Si l'on examine la dernière colonne du tableau ci-dessus, en la complétant par une enquête, même superficielle, dans les vitrines des Musées (du Bardo à Tunis, de Carthage, d'Hippone, de Constantine, d'Alger, de Tipasa, de Cherchel, d'Oran, de Volubilis, de Rabat et de Tétouan, pour ne citer que les principaux), où s'accumulent les tessons de vases estampillés ou non, force est de constater qu'il n'est pas un site fouillé de la zone côtière qui n'ait révélé des poteries provenant des ateliers gaulois. En revanche, on n'y voit mentionnés ni Mactar, ni Timgad, ni Djemila, où ces poteries, si elles ne font pas complètement défaut, sont toutefois beaucoup moins bien représentées. Dans l'état actuel de nos connaissances, il ne semble pas que les villes de l'intérieur aient utilisé les produits gallo-romains avec la même faveur que les centres littoraux. Ce qu'on y rencontre le plus couramment c'est une poterie de couleur rouge clair ou orangée, d'assez belle qualité parfois, bien que le vernis soit souvent peu résistant, poterie africaine, de fabrication locale sans aucun doute, qui imite tantôt la sigillée italienne et tantôt, semble-t-il, la poterie gallo-romaine. Cela tient essentiellement à une raison historique. Tandis que les villes de la côte sont presque toutes d'anciens comptoirs puniques devenus romains ou des colonies fondées par Rome aux 1^{er} s. av. et apr. J.-C., la plupart des villes de l'intérieur, en Numidie et en Maurétanie surtout, sont des créations de la fin du 1^{er}, du 11^e et du 111^e s. ap. J.-C. Or à partir de la fin du 1^{er} s., c'est la poterie de fabrication locale qui se répand et qui remplace peu à peu les produits italiens et gallo-romains.

Il ne s'ensuit pas que toute relation commerciale ait alors cessé entre la Gaule et l'Afrique. La présence en Afrique de monnaies gauloises, émises sous les « empereurs gaulois » du 111^e s., suffirait à prouver le contraire. S'il ne s'agissait que de pièces de Tétricus (1), il serait difficile d'en tirer argument,

(1) A. LEFÈVRE, *Quelques remarques sur les monnaies anciennes de la région d'Aumale* dans *R. afr.*, LXVIII, 1927, pp. 262-264.

étant donné que les monnaies de l'usurpateur gaulois ont pu avoir cours légal après sa défaite de 274, alors que l'empereur Aurélien lui avait confié le gouvernement de la Lucanie. Ces monnaies ont donc pu circuler entre l'Italie et l'Afrique aussi bien qu'entre la Gaule et l'Afrique. Il n'en est pas de même pour les monnaies de Postumus ⁽¹⁾. Et l'on pense en particulier à ce document exceptionnel que la sagacité de M. Robert Turcan lui a permis dernièrement de déceler à l'occasion d'une visite de Tipasa, d'identifier comme un quadruple aureus du premier empereur gaulois de 260-268, frappé vraisemblablement en 265 ou 266, et de reconnaître dans cette pièce « le seul *quaternio* conservé et authentique » qu'on puisse désormais attribuer à Postumus, non un médaillon, mais une véritable monnaie qui « a roulé normalement en tant que monnaie avant d'être thésaurisée par un Tipasien » ⁽²⁾.

Un peu plus tard, pour le début du IV^e s., nous avons la preuve que des marins gaulois fréquentaient encore les ports africains dans le récit de la Passion de sainte Salsa. C'est en effet, à l'un des leurs, Saturninus, parti de Marseille à destination de Tipasa de Maurétanie, que revint, à la suite d'un songe, la redoutable mission de plonger dans les flots déchaînés à la recherche du corps de la jeune martyre précipité en mer par ses compatriotes ⁽³⁾. Enfin, à l'orée du V^e s., vers 400, c'est à Narbonne que s'embarqua Postumianus, l'ami de l'historien aquitain Sulpice Sévère, pour un voyage de cinq jours qui le conduisit jusqu'à un port africain, d'où il gagna Alexandrie ⁽⁴⁾.

(1) R. TURCAN, *Un quaternio inédit de Postumus dans Libyca*, VII, 1959, pp. 83-98.

(2) *L.I.*, p. 91.

(3) *Passio sanctae Salsae*, 11. *Catalogus codicum hagiogr. latin. antiq. saec. XVI, qui asservantur in Bibl. Nat. Paris*, I, 1889, p. 344 ss. (par les Bollandistes). Voir Mgr. DUCHESNE, *Une jeune martyre africaine au IV^e siècle, Précis historique*, 1890, pp. 523-532 ; O. GRANDIDIER dans *Bull. Soc. arch. du diocèse d'Alger*, II, 1897, p. 177 ss. Traduction française dans P. MONCEAUX, *La vraie légende dorée*, 1928, pp. 299-326. Sur la date du martyre de sainte Salsa, voir C. COURTOIS, *Victorinus et Salsa. Note d'hagiographie tipasienne* dans *Rec. Soc. arch. Constantine, Livre du cinquantenaire 1852-1952*, 1954, pp. 109-119, qui la situe, à partir d'une hypothèse très vraisemblable, en mai 320.

(4) SULPICE SÉVÈRE, *Dial.* I, 3 dans *C.S.E.L.*, I, p. 154, cité par C. COURTOIS dans *Cah. de Tun., I.I.*, p. 129, n. 1, qui signale avec raison que le navire emprunté par Postumianus pouvait être syrien aussi bien que gaulois.

Conclusion

Il n'est donc plus possible de considérer, comme le faisait R. Cagnat en 1906, qu'entre la Gaule et l'Afrique les relations directes étaient rares. Elles furent certainement plus importantes qu'on ne l'a cru jusqu'ici. Débordant du cadre militaire dans lequel on les enfermait volontiers, elles couvraient aussi en réalité le « secteur civil » et s'étendaient au domaine commercial. Sans doute ne convient-il pas d'en exagérer l'ampleur. Il est même remarquable que sur le plan religieux par exemple n'apparaisse aucun échange. Alors que la Gaule, aussi bien que l'Afrique, accueillait les religions de la Grèce, de l'Orient, de l'Égypte, aucun culte typiquement gaulois ne se répandait en Afrique ⁽¹⁾, non plus qu'aucune divinité proprement africaine ne s'implantait en Gaule ⁽²⁾.

C'est qu'en vérité ni la géographie ni l'histoire ne prédisposaient la Gaule et l'Afrique à un rapprochement intime ou à d'étroites relations directes. La Méditerranée, qui n'est plus aujourd'hui un obstacle, en était un pour les Anciens, et redoutable, du moins dans l'axe Nord-Sud. Par là se trouvait orienté le destin historique de l'Afrique ancienne, terre de rencontre et de contact entre l'Orient et l'Occident beaucoup plus qu'entre le Nord et le Sud. Tandis que les Phéniciens et leurs héritiers carthaginois installaient leurs comptoirs sur les côtes Sud et Sud-Ouest, où ils défendaient leur monopole commercial, les Étrusques d'une part, les Massaliotes de l'autre, leur fermaient les côtes Nord de la Méditerranée occidentale. Il fallut la conquête romaine et la mainmise de Rome sur tout le bassin

(1) La seule trace de culte gaulois relevée en Afrique était un bas-relief de *Portus Magnus*, qui était censé représenter Epona : voir S. GSELL, *Note sur un bas-relief de Saint-Leu (Portus Magnus) représentant la déesse celtique Epona* dans *Bull. Soc. géogr. arch. prov. d'Oran*, XX, 1900, pp. 121-122 et *Rev. arch.*, XXXVII, 1900, pp. 260-261. M. Pierre CINTAS a montré qu'il ne s'agissait nullement d'Epona (*C.R.A.I.*, 1953, p. 56 et n. 4).

(2) A. GRENIER a cru trouver à Narbonne trace d'un culte de Saturne, le grand dieu de l'Afrique romaine (*Carte arch. de l'Aude*, 1959, p. 16). En fait, c'est la stèle mise en question (*C.I.L.*, XII, 4337) qui provient, ainsi que plusieurs autres documents du Musée de Narbonne, de Guelma, en Algérie (*C.I.L.*, VIII, 10842 = *I.L.Alg.*, I, 194).

méditerranéen pour changer le destin de l'Afrique en l'intégrant dans un ensemble cohérent — l'*orbis romanus* — soumis à des forces matérielles et spirituelles assez puissantes pour lui assurer une unité politique et culturelle, relative certes, mais réelle et durable. Du II^es. av. jusqu'au début du V^e s. ap. J.-C., l'Afrique se trouva ainsi engagée dans les grands circuits d'échanges qui, venant du Nord aussi bien que du Sud, de l'Ouest aussi bien que de l'Est, tissaient une toile serrée à travers toute la Méditerranée, grâce à la paix qu'y assurait la force romaine. Les invasions barbares devaient ralentir, mais non pas anéantir ces courants d'échanges, qui se maintinrent jusqu'à la fin du VII^e siècle, jusqu'au moment où, comme l'a récemment montré dans un de ses derniers articles le regretté C. Courtois ⁽¹⁾, le renouveau de la piraterie devait, au lendemain des conquêtes arabes, fermer de nouveau la haute mer, c'est-à-dire interrompre le trafic Nord-Sud et, du même coup, entraîner « une modification des itinéraires traditionnels » de l'époque romaine, sous forme d'un retour aux itinéraires Est-Ouest qui, eux, remontaient à une tradition plus haute encore.

APPENDICE

I. — Épitaphes des légionnaires gaulois de la III^e légion Auguste morts en Afrique

1. *Ammaedara* : P. GAUCKLER, *B.A.C.*, 1900, p. 95, n. 7 ; *C.I.L.* VIII, 23253.

M(arcus) Iun(ius) Mari|tumu[s] M(arci) f(ilius) (centuria) Pom|poni(i) Galer|ia tribu|] Lugu[d]un[o] mi[l(es)] | leg(ionis) (tertia) Aug(ustae) vis(it) a|n(n)os XX[.] mi|litavit | (deux lignes indéchiffrées).

2. *Ammaedara* : *C.I.L.* VIII, 23251 ; *I.L. Afr.* 151.

C(aius) Iulius C(aii) f(ilius) Gale(ria) tribu| Lug(dumo) Ma|suetus mil(es) leg(ionis) (tertia) Aug(ustae) (centuria) | Vet(i) vix(it) [a]nni(s) XXXII[.] mi|li(tavit) an(nis) XII[.] h(ic) s(itus) e(st)| C(aius) Iulius P[...]|uius | [posuit].

(1) Cf. *supra*, p. 5, n. 2.

3. *Ammaedara* : *I.L.T.* 467.

M(arcus) Sempronius | *M(arci) f(ilius) Gale(ria tribu) Lugud(un)o* | *mil(es) leg(ionis) (tertia) Aug(ustae) (centuria) Ex() vix(it) an(nis) XXV* | *mil(itavit) an(nis) V* | *h(ic) s(itus) est* | *T(itus) Baronius (centuria) Sallu(sti her)es posuit*.

4. *Ammaedara* : *I.L.T.* 465.

... | *Gallico* [...] | *militi leg(ionis) (tertia) Augus(tae)* | *(centuria) Volusi militavit ann(is)* | *XXVIII vixit annis LVIII* | *h(ic) s(itus) e(st)* | *M(arcus) Cornelius Martialis com(milito et amicus) (centuria) Cluenti d(e) s(ua) [p(ecunia)]* | *fecit pro meritis Gallici amici*.

5. *Ammaedara* : *I.L.Afr.* 152.

... | *Iulius* | [...] | *Burdiga(la)* | [...] | *ri* [...] | *mil(es) leg(ionis) (tertia) Aug(ustae)* | *qu() i vix(it) [annis...]* | *mil(itavit) an(nis) [...]* | *(centuria) Marcelli*.

6. *Ksar-Gouraï* (près de *Theveste*) : *C.I.L. VIII*, 2103 = *I.L.Alg. I*, 3535.

D(ecimus) Seius D(ecimi) f(ilius) Quir(ina tribu) | Iuvenis Burdigala | *mil(es) leg(ionis) (tertia) Aug(ustae) (centuria) Nepotis* | *vix(it) an(nis) XXXVI mil(itavit) an(nis) XXIII h(ic) s(itus) e(st)* | *Gisatia Seiana mar(ito) bene de | se merito fecit*.

7. *Theveste* : *C.I.L. VIII*, 10629 = 16549 = *I.L.Alg. I*, 3117.

M(arcus) Iulius M(arci) f(ilius) Qui(rina tribu) | Maternus Aug(usto)-n(emeto) | *mil(es) leg(ionis) (tertia) Aug(ustae) (centuria) | Cri(s)-pini vix(it) ann(is) | XXVII mil(itavit) ann(is) V h(ic) s(itus) e(st)* | *Sex(tus) Valerius Att(i)cinus* | *vexillarius eq(uitum) leg(ionis) (tertia) Aug(ustae)*.

8. *Theveste* : *C.I.L. VIII*, 27850 = *I.L.Alg. I*, 3116.

C(aius) Iulius C(aii) filius | *Quirina (tribu) Lugu* | *dunolus Au(gusti)-duno* | *(centuria) Valeri(i) Fidelis* | *vixit an(nis) LV* | *militavit an(nis) | XXII heres eius* | *stat(ut)us Popius* | *Saturninus* | *(centuria) eadem l(ibens) m(erito) t(itulum) c(onsecravit) (?)*.

9. *Theveste* : *C.I.L. VIII*, 16550 = *I.L.Alg. I*, 3120.

P(ublius) Messius P(ubl(i)) f(ilius) Q(uirina tribu) | Melissus Aug(us-to)du(no) | *mil(es) leg(ionis) (tertia) Aug(ustae) (centuria) Lucilii* | *p(ius) vix(it) annis XXX* | *militavit annis IIII* | *h(ic) s(itus) e(st)* | *D(ecimus) Clodius armorum* | *custos (centuria) eade(m) | m(onumentum) p(osuit)*.

10. *Theveste* : *C.I.L. VIII*, 1876 = *I.L.Alg. I*, 3115.

Q(uintus) Iulius Q(uinti) f(ilius) | Quir(ina tribu) Dioratus | *Autr(ico) mil(es) leg(ionis) | (tertia) Aug(ustae) (centuria) L(ucii) Iul(i)* | *vix(it) annis XXX* | *militavit an(nis) V* | *h(ic) s(itus) e(st)* | *T(itus) Flavius Mar(tial)is* | *(centuria) Nasidii* | *h(er(es)) m(onumentum) p(o-suit)*.

11. *Theveste* : *C.I.L. VIII*, 27852 = *I.L.Alg. I*, 3118.

Q(uintus) Lutatius Q(uinti) f(ilius) | Quir(ina tribu) Viator Aut(rico) | *mil(es) leg(ionis) (tertia) Aug(ustae)* | *(centuria) Plaetori vix(it)* | *an(nis) XXV mil(itavit) an(nis) III* | *T(itus) Flavius (centuria) Nasidii* | *et C(aius) Iul(ius) (centuria) Bruttieni* | *her(edes) m(onumentum) p(o-suerunt)*.

12. *Theveste* : C.I.L. VIII, 16554 = I.L.Alg. I, 3125.
 ...]sius L(ucii) f(ilius) | [...] alis And(ematunno) | [mil(es) leg(ionis)
 (tertia)] Aug(ustae) | [...] X mil(itavit) an(nis) [...]
13. Région de *Sullethum* : I.L.Afr. 51.
Diis Manib[us sacrum] | L(ucius) Vectimarius L(ucii) f(ilius) Voltinia
(tribu) | Reis Gratus pius vixit an[nis] XXVIII militavit an[nis] X
Vectimarius | Frontimus fratri piissimo | faciundum curavit h(ic) s(itus)
e(st).

II. — Auxiliaires et légionnaires gaulois détachés en Afrique

1. Carthage : C.I.L. VIII, 1024.
 ... | coh(ortis) (prima) Urb(anae) (centuria) Clodi(i) Rufi | C(aius)
Regilius C(aii) f(ilius) Volt(inia tribu) Priscus | Vienna veteran(us)
coh(ortis) eiusd(em).
2. Carthage : P. GAUCKLER, *B.A.C.*, 1901, p. 154, n. 101 ; C.I.L. VIII,
 24634.
L(ucius) Sul[picius ?] | Liberalis L[ug]iduno mil(es)...
3. Carthage : DELATTRE, *Bull. Ant. Fr.*, 1896, p. 126 ; C.I.L. VIII,
 24684.
 ... | i Iur[...] | to Arelat[e mil(es) coh(ortis)] | XIII Ur[banae...
4. *Caesarea* : C.I.L. VIII, 21024.
 [Ti(berius) Claud]ius Congonetia[nus] eq(ues) alae (secundae) Thra-
 cum[n]atione Biturix an[norum] LX stipendio | rum XXXII h(ic)
 s(itus) e(st) s(it) t(ibi) t(erra) l(evis) | Ti(berius) Claudius Viator et
 Ti(berius) Clau]dius Clemens et Claudia | [.arica fili eius heredes |
 [ex] testamento facien[dum cur]averunt.
5. *Albulae* : C.I.L. VIII, 21669.
D(iis) M(anibus) | M(arcus) Iuni]us Capi]to Lin(go) | do(mo) mi-
l(es) | leg(ionis) (decimae) G(eminae) | Sex(tus) Iul(ius) | Primus |
sig(nifer) h(eres) f(aciendum) c(uravit).
 Les éditeurs du *Corpus* interprètent les ll. 4-5 : *Lindo de Lin-*
dum, colonie de Bretagne. C'est Mr. Jérôme Carcopino (*Mél.*
Éc. Fr. Rome, 1940, p. 361, n. 3) qui a proposé la restitution :
Lin(go) do(mo).
6. *Volubilis* : Inédite. Texte tel que le donne Mr. R. Thouvenot, dans
C.R.A.I. 1934, p. 18, n. 1 :
M. Vale]rius M. [f] Vol. Tol. Rufinus | mil. leg. X | Gem. | // | ati.
ann. XXX | ae XI h.s. | e.s.t.t.l. | Sec. her. f.
7. *Anoeur* : A. Ep. 1922, 14 = I.L.Afr. 654.
Cosuibnus | Priscus Tatiri f(ilius) | Haedi]us eq(ues) al(ae) Taur(ianae)
| ann(or)um XLV h(ic) s(itus) e(st) s(it) t(ibi) t(erra) l(evis) | aer(um)
XXIV h(eres) e(x) t(estamento) | f(aciendum) c(uravit).

III. — Officiers et gouverneurs gaulois en Afrique

1. Lambèse : *C.I.L.* VIII, 2769.

L(ucio) Mellonio L(ucii) f(ilio) Cl(audia tribu) Blando Ara | praef(ecto) cast(rorum) leg(ionis) (tertia) Aug(ustae).

2. Lambèse : *C.I.L.* VIII, 2907.

D(iis) M(anibus) | C(aio) Iulio C(aii) f(ilio) | Cl(audia tribu) Maritimo | Ara (centurioni) leg(ionis) (sextae) Vic(tricis) | (centurioni) leg(ionis) (vicesimae) V(aleriae) V(ictricis) (centurioni) leg(ionis) | (secundae) Aug(ustae) (centurioni) leg(ionis) (tertia) | Aug(ustae) vixit | ann(is) XXXXV | men(sibus) V d(iebus) XIII | Salviena | Metiliana | coniux ma|r(ito) p(ient)issimo | b(ene) m(erenti) d(e) s(ua) f(ecit) | cura(m) agente | Salvieno Tro(phimo) lib(erto) | Qui legis dic sit tibi terra levis.

3. Lambèse : *C.I.L.* VIII, 2785.

D(iis) M(anibus) | P(ublio) Aelio Proculi | fil(io) Cl(audia tribu) Ara | Perpetuo | (centurioni) leg(ionis) (tertia) Aug(ustae) | vix(it) an(nis) L | Quintinus | Perennis | heres fratri | piissimo | faciendum | curavit.

4. Volubilis : *I.L.Afr.* 625.

Aemiliae | D(ecimi) fil(iae) Sextinae | Viennensi bis flaminicae | ordo Volubilitanorum | ob eximiam eius probitatem et ma|r(iti) sui Nammi Materni praef(ecti) coh(ortis) | Astur(um) et Callaecor(um) merita locum | sepulchri inpensam funeris | statuam decrevit Nammius | Maternus contentus honore | inpensam r(emisit) s(ua) p(ecunia) pos(uit).

5. Vienne : *C.I.L.* XII, 1856 = Dessau, 1353.

C(aio) Iulio Pacatiano [v(iro) e(gregio)] proc(uratori) | Augustorum nostrorum militiis | equestribus perfuncto proc(uratori) provinc(iae) | O(sr)hoenae praefecto legionis Parthi | cae pro(o)c(uratori) Alpium Co(t)t(tiarum) adlecto | inter comit(es) A(ugggustorum) nnn(ostrorum) procurator(i) | pro legato provinc(iae) Mauretaniae Tingi | tanae col(o)nia Aelia Aug(usta) Italica | p(atr)ono merentissimo.

Table des matières

Introduction	5
LES GAULOIS DANS L'ARMÉE D'AFRIQUE	6
Les Gaulois dans la Legio III Augusta	8
Les Gaulois dans les détachements légionnaires et les troupes auxiliaires de passage en Afrique .	14
Les Gaulois dans le commandement des troupes et le gouvernement des provinces	17
LES GAULOIS DANS LES VILLES ET LES VILLAGES ROMAINS D'AFRIQUE	19
LES GAULOIS ET L'ÉCONOMIE DE L'AFRIQUE ANCIENNE .	23
Marques de potiers gallo-romains trouvées en Afrique	29
Conclusion	38
Appendice	39

